

cyberpresse.ca

LA PRESSE

772 LITS – 39 SALLES D'OPÉRATION
1 BUREAU PAR MÉDECIN
1150 PLACES DE STATIONNEMENT

EXCLUSIF CHUM ON Y VOIT UN PEU PLUS CLAIR

ARIANE LACOURSIÈRE PAGE A10

CABINET HARPER UNE DIZAINE DE NOUVEAUX VENUS ET UN NOMBRE RECORD DE FEMMES



PHOTO REUTERS

LA CARTE DE L'AUDACE

JOËL-DENIS BELLAVANCE PAGES A2 ET A3

*Christian - Thetford Mines - Paradis,
ministre responsable de Montréal*

LA CHRONIQUE DE MICHÈLE OUIMET PAGE A7

L'Ontario au pouvoir

LA CHRONIQUE DE VINCENT MARISSAL PAGE A5

CINÉMA

*Lovecraft:
Fear of the Unknown*

Le maître de
l'épouvante disséqué

ARTS ET SPECTACLES
PAGE 1

► sur cyberpresse.ca

Visionnez l'édito vidéo d'André Pratte sur le nouveau cabinet Harper: cyberpresse.ca/video



TRAFIC DE COCAÏNE
**Tony Conte décroche
le mauvais rôle**

L'acteur serait un client
du cartel du Golfe

PAGE A12

PRÉSIDENTIELLE 2008

MICHELLE OBAMA

La femme du patron

MARIE-CLAUDE LORTIE
PAGE A15

PHOTO AP



LISE THIBAUT LA MOUTARDE LUI MONTE AU NEZ



PHOTO STEVE DESCHENES, FOCUS1

Émotive, tremblante, Lise Thibault est sortie de ses gonds à la fin de sa comparution de deux heures hier devant le la Commission de l'administration où elle a souvent été contredite. L'ex-lieutenant-gouverneur du Québec a soutenu que le vérificateur général du Québec, Renaud Lachance, ne lui avait pas donné la chance de s'expliquer autrement «qu'en 250 mots» avant de publier rapidement son rapport accablant. «S'il avait respecté la personne et l'institution et la population pour donner un rapport honnête, juste, il aurait pris le temps de le faire», a accusé M^{me} Thibault.

DENIS LESSARD PAGE A9

«J'AI FOLLEMENT AIMÉ
CE MÉTIER DE DÉPUTÉ»

Louise Harel quitte la politique

PAGE A8

**CANADIEN 2
WILD 1**

Le CH supérieur,
même en infériorité

SPORTS PAGES 1 À 3



PHOTO AP
Carey Price et
Andrei Markov

Mon clin d'œil
STÉPHANE LAPORTE
Si quelqu'un déguisé en
Stéphane Dion sonne à
votre porte ce soir pour
avoir des sous, c'est
vraiment lui.

Venez voir mon blogue!
cyberpresse.ca/laporte



LV 621924 98765 1

De quoi réduire vos frais de déplacement.

ENREGISTREZ
2 BAGAGES
GRATUITEMENT*

Toronto

79\$

8 vols sans escale par jour

Vancouver

194\$

2 vols sans escale par jour

Réservez d'ici au 4 novembre 2008. Voyagez un mardi
ou un mercredi d'ici au 16 décembre 2008*.

Réservez sur westjet.com ou communiquez avec votre agent de voyages.
Pour tout renseignement, composez le 1 877 956 6982.



WESTJET
PARCE QUE LE PROPRIO Y TIENT

LE NOUVEAU CABINET HARPER

Nouveaux visages



DENIS LABEL
> ministre d'État de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Denis Lebel a été maire de Roberval pendant sept ans avant son entrée en politique fédérale. Natif de la région, il a été copropriétaire d'un restaurant et a travaillé dans l'industrie hôtelière. Ce grand amateur de natation est marié et père de deux enfants.



LISA RAITT
> ministre des Ressources naturelles

Nouvelle en politique, Lisa Raitt est une femme bien connue dans sa communauté. Éluë dans la circonscription de Halton, en Ontario, l'avocate de formation a été présidente et directrice générale de l'Administration portuaire de Toronto, tout en participant à des campagnes de financement et en s'engageant dans les associations sportives de ses enfants. Lisa Raitt réside à Oakville avec son mari et leurs deux enfants.



LEONA AGLUKKAQ
> ministre de la Santé

L'ancienne ministre de la Santé du Nunavut a fait son entrée en politique fédérale cette année. Députée de la circonscription de Nunavut, la native du Grand-Nord a mené une longue carrière dans la fonction publique des Territoires du Nord-Ouest et de Nunavut. Elle réside au Nunavut avec son mari et leur fils.



GAIL SHEA
> ministre des Pêches et des Océans

Députée d'Egmont, à l'Île-du-Prince-Édouard, Gail Shea fait son entrée en politique fédérale. Elle compte toutefois sept ans d'expérience au Parlement de l'Île-du-Prince-Édouard, où elle a entre autres occupé le poste de ministre des Transports et des Travaux publics. Elle est mariée, mère de cinq enfants et grand-mère de sept petits-enfants.

UN CABINET AUDACIEUX

Le premier ministre Harper a fait preuve d'audace, hier, dans la composition de son nouveau cabinet. Plus de femmes, plus de jeunes. Et, au total, beaucoup plus de ministres. Dont les Québécois Lawrence Cannon et Christian Paradis, qui prennent du galon dans une équipe dominée par l'Ontario et dont la composition reflète presque mathématiquement le résultat des dernières élections.



DU BUREAU D'OTTAWA
JOËL-DENIS BELLAVANCE

Le premier ministre Stephen Harper a fait quelques gestes audacieux hier en dévoilant la composition de son nouveau cabinet. D'abord, il a décidé de confier des responsabilités importantes à un nombre record de femmes. Ensuite, il a demandé à un jeune ministre de 34 ans, Christian Paradis, d'être son bras droit au Québec et de s'occuper des dossiers de Montréal, où aucun député conservateur n'a été élu au scrutin du 14 octobre. Enfin, il a accordé des mandats économiques à plusieurs ministres influents de l'Ontario, une province durement touchée par le ralentissement de l'économie. D'ailleurs, immédiatement après le dévoilement de son équipe, Stephen Harper a affirmé que la priorité absolue de son gouvernement sera de prendre les mesures qui s'imposent pour protéger l'économie canadienne.

«Même si les fondements de l'économie canadienne demeurent plus solides, plus stables et plus durables que ceux de tant d'autres pays, il est clair que nous ne sommes pas à l'abri des événements qui se déroulent au-delà de nos frontières. C'est pourquoi notre responsabilité première sera de garantir aux entreprises et aux familles canadiennes la sécurité dont elles ont besoin pour faire face aux difficultés économiques mondiales», a déclaré M. Harper en conférence de presse. Pour faire de la place à du sang neuf tout en conservant les ministres les plus expérimentés, Stephen Harper a décidé d'augmenter la taille de son cabinet, qui passe de 31 à 37 ministres, plus lui-même. De ce nombre, 11 sont des femmes, soit quatre de plus que dans le dernier cabinet. Le poids du Québec au sein du cabinet se trouve tout de même quelque peu dilué. Cinq des 10 députés élus au Québec au dernier scrutin se retrouvent à la table du cabinet. Mais l'Ontario, qui a fait élire 51 députés conservateurs, a été récompensée en obtenant 13 ministres. Titulaire des Transports depuis février 2006 et homme

de confiance de Stephen Harper, le ministre Lawrence Cannon se voit accorder une importante promotion. Il est maintenant ministre des Affaires étrangères. La région du Saguenay compte pour sa part deux ministres: Jean-Pierre Blackburn, qui passe du Travail au Revenu, et Denis Lebel, qui accède au cabinet en se voyant confier le Développement économique régional, auparavant sous la responsabilité de M. Blackburn. Le jeune député Christian Paradis, qui est au cabinet depuis juin, conserve le ministère des Travaux publics, et prend aussi le poste de lieutenant politique au Québec, succédant à Lawrence Cannon, en plus d'être

ministre d'État responsable de la Diversification de l'économie de l'Ouest. Les autres femmes qui font partie du cabinet sont Rona Ambrose, qui quitte les Affaires intergouvernementales pour s'occuper du ministère du Travail; Diane Finley, qui retourne au ministère des Ressources humaines après son passage à l'Immigration; Bev Oda demeure à la tête du ministère de la Coopération internationale; Diane Ablonczy est toujours ministre d'État responsable des Petites entreprises; Marjory LeBreton demeure leader du gouvernement au Sénat; et Helena Guergis devient ministre d'État responsable de la Condition féminine.

« Notre responsabilité première sera de garantir aux entreprises et aux familles canadiennes la sécurité dont elles ont besoin pour faire face aux difficultés économiques mondiales. »
— Stephen Harper

responsable de la région de Montréal. Enfin, Josée Verner voit son souhait exaucé en quittant le ministère du Patrimoine pour s'occuper des Affaires intergouvernementales. Geste surprenant, M. Harper a confié à Leona Aglukkaq, la nouvelle députée de Nunavut, le ministère de la Santé. Avant de faire le saut sur la scène fédérale, M^{me} Aglukkaq était ministre de la Santé dans le gouvernement du territoire du Nunavut. Le premier ministre a aussi réservé une place de choix à Lisa Raitt en la nommant ministre des Ressources naturelles. Femme d'affaires, M^{me} Raitt a battu le député libéral Garth Turner, un ancien conservateur, dans Halton, et a été présidente de l'Administration portuaire de Toronto avant de se faire élire. Première députée du Parti conservateur de l'Île-du-Prince-Édouard élue depuis 1988, Gail Shea obtient le ministère des Pêches. M^{me} Shea a déjà été ministre des Transports dans le gouvernement provincial de Pat Binns. La députée de la Saskatchewan Lynne Yelich est l'autre femme qui accède au cabinet. Elle obtient un poste junior, celui de

L'Ontario sort grand gagnant de ce jeu de chaises musicales. Le ministre des Finances, Jim Flaherty, reste en poste, mais Tony Clement se voit confier l'important ministère de l'Industrie après deux ans et demi à la Santé, tandis que John Baird sera maintenant à la tête du ministère des Transports et des Infrastructures après son passage houleux à l'Environnement. Fait intéressant, le ministre de l'Alberta, Jim Prentice, véritable homme de confiance de Stephen Harper, passe du ministère de l'Industrie à celui de l'Environnement, signe incontestable que ce dossier pourrait devenir une plus grande priorité, de pair avec l'économie, pour le gouvernement conservateur. Plusieurs ministres ont conservé les mêmes fonctions, notamment Peter MacKay (Défense), Rob Nicholson (Justice), Chuck Strahl (Affaires indiennes), Vic Toews (Conseil du Trésor) et Gerry Ritz (Agriculture). Certains ont obtenu de nouvelles fonctions, dont Jason Kenney (Immigration), Stockwell Day (Commerce international), James Moore (Patrimoine) et Peter Van Loan (Sécurité publique).



Chopard

Disponible exclusivement chez :

CHÂTEAU D'IVOIRE

JOAILLIERS

2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL : (514) 845-4651 SANS-FRAIS: 1-888-883-8283 WWW.CHATEAUIVOIRE.COM

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca

SOMMAIRE

Amusez-vous!	AFFAIRES 12	Horaire télévision	ARTS 4
Astrologie du jour	AFFAIRES 11	Loteries	A 10
Bourses	AFFAIRES 7 et 8	Monde	A 14 et 15
Décès	AFFAIRES 11	Petites annonces	AFFAIRES 4 et 9
Forum	A 16 et 17	Sudoku	AFFAIRES 4

Météo
Probabilité de précipitations : 40 %, maximum 12, minimum -1. AFFAIRES 11

LE NOUVEAU CABINET HARPER

Promus



LAWRENCE CANNON

> **ministre des Affaires étrangères**
(était ministre des Transports et lieutenant politique du Québec)

Député de Pontiac, Lawrence Cannon a fait son entrée en politique fédérale en 2006. Il compte près de 10 ans d'expérience à l'Assemblée nationale du Québec et quatre ans comme conseiller municipal de la Ville de Gatineau. Diplômé en sciences politiques de l'Université de Montréal, il réside à Gatineau avec sa femme.



CHRISTIAN PARADIS

> **ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, lieutenant politique du Québec et ministre responsable de la région de Montréal**

Christian Paradis a fait son entrée à la Chambre des communes en 2006. Avant son élection, ce père de trois enfants exerçait dans le domaine du droit des sociétés. Le député de Mégantic-L'Érable possède un baccalauréat en droit civil de l'Université de Sherbrooke et un diplôme de droit des sociétés de l'Université Laval.



JAMES MOORE

> **ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles** (était ministre d'État aux Langues officielles)

Jeune député bilingue de la région de Vancouver, James Moore a été élu pour la première fois en 2000. Le diplômé de sciences politiques a occupé de nombreuses fonctions au sein du Parti conservateur, dont celles de secrétaire d'État responsable des Jeux olympiques de 2010 et de porte-parole de l'opposition en matière de transports.

Rétrogradés



JOSÉE VERNER

> **ministre des Affaires intergouvernementales et présidente du Conseil privé** (était ministre du Patrimoine canadien, de la Condition féminine et des Langues officielles)



GORDON O'CONNOR

> **ministre d'État et whip en chef du gouvernement** (était ministre du Revenu)



GARY LUNN

> **ministre d'État des Sports** (était ministre des Ressources naturelles)



HELENA GUERGIS

> **ministre d'État de la Condition féminine** (était ministre d'État aux Affaires étrangères et au Commerce international, ministre d'État aux Sports)

Stables



JAMES MICHAEL FLAHERTY

> **ministre des Finances**



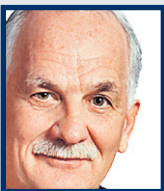
ROBERT DOUGLAS NICHOLSON

> **ministre de la Justice**



PETER GORDON MACKAY

> **ministre de la Défense nationale et ministre de la porte d'entrée de l'Atlantique**



VIC TOEWS

> **président du Conseil du Trésor**



GERRY RITZ

> **ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé**



CHUCK STRAHL

> **ministre des Affaires indiennes et du Développement du Nord, et interlocuteur auprès des Métis et des Indiens non inscrits**



BEVERLEY J. ODA

> **ministre de la Coopération internationale**



GREGORY FRANCIS THOMPSON

> **ministre des Anciens combattants**



MARJORY LeBRETON

> **leader du gouvernement au Sénat et ministre d'État pour les Aînés**

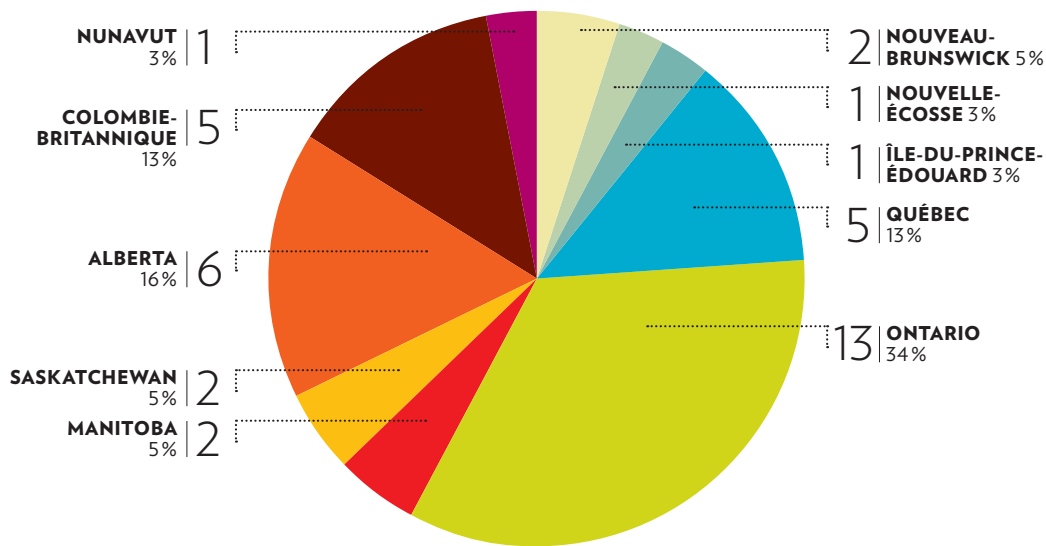


DIANE ABLONCZY

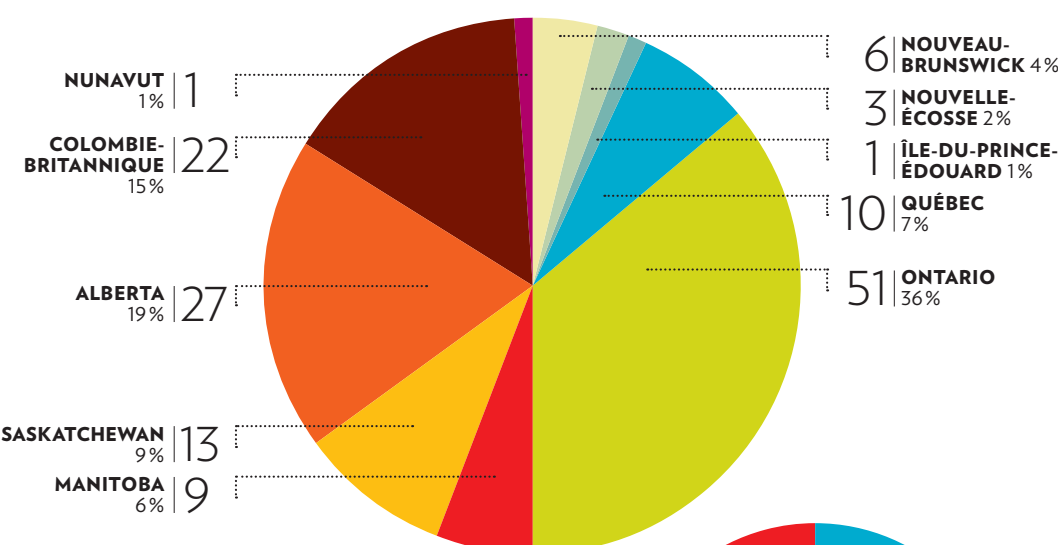
> **ministre d'État de la Petite entreprise et du Tourisme**

MINISTRES PAR PROVINCE OU TERRITOIRE

TOTAL: 38 MINISTRES

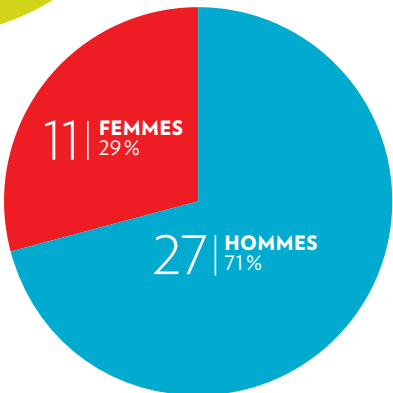


DÉPUTÉS CONSERVATEURS PAR PROVINCE OU TERRITOIRE



MINISTRES SELON LE SEXE

TOTAL: 38 MINISTRES



Autres

JEAN-PIERRE BLACKBURN

ministre du Revenu national

(était ministre du Travail et ministre d'État de l'Agence de développement économique pour le Québec)

STOCKWELL DAY

ministre du Commerce international et ministre de la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique

(était ministre de la Sécurité publique)

RONA AMBROSE

ministre du Travail

(était présidente du Conseil privé, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre de la Diversification économique de l'Ouest Canadien)

JOHN BAIRD

ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités
(était ministre de l'Environnement)

DIANE FINLEY

ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences

(était ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration)

JIM PRENTICE

ministre de l'Environnement
(était ministre de l'Industrie)

TONY CLEMENT

ministre de l'Industrie

(était ministre de la Santé et ministre de l'Initiative fédérale du développement économique dans le nord de l'Ontario)

PETER VAN LOAN

ministre de la Sécurité publique

(était leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la Réforme démocratique)

JAY D. HILL

leader du gouvernement à la Chambre des communes

(était whip en chef du gouvernement et secrétaire d'État)

JASON KENNEY

ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme

(était ministre d'État au Multiculturalisme et à l'identité canadienne)

ROB MERRIFIELD

ministre d'État des Transports

LYNNE YELICH

ministre d'État de la Diversification de l'économie de l'Ouest

STEVEN JOHN FLETCHER

ministre d'État de la Réforme démocratique

GARY GOODYEAR

ministre d'État des Sciences et de la Technologie

KEITH ASHFIELD

ministre d'État de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique

PETER KENT

ministre d'État des Affaires étrangères (Amériques)

CYBERPRESSE.CA

CABINET

Voyez nos photos du nouveau cabinet Harper et l'édition vidéo d'André Pratte sur cyberpresse.ca/harper

LE NOUVEAU CABINET HARPER

Les défis de Lawrence Cannon

Le ministre des Affaires étrangères devra redonner du panache à la diplomatie canadienne

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Lawrence Cannon avait du mal à cacher sa joie hier après avoir été nommé au prestigieux poste de ministre des Affaires étrangères. Mais de nombreux défis attendent l'homme de confiance de Stephen Harper.

« Je suis honoré que le premier ministre m'ait confié cette tâche. C'est tout un honneur pour moi de représenter le Canada à l'étranger. Je pense que le Canada a un rôle extraordinaire à jouer dans cette période d'instabilité politique », a déclaré hier M. Cannon, peu de temps après avoir prêté serment.

Parfaitement bilingue, âgé de 61 ans, M. Cannon devient ainsi le quatrième ministre des Affaires étrangères depuis que les conservateurs sont arrivés au pouvoir en janvier 2006. L'une de ses principales tâches sera d'insuffler plus de stabilité à un poste jugé névralgique au sein de l'appareil gouvernemental.

Avant M. Cannon, Peter MacKay, Maxime Bernier et David Emerson ont été responsables de la diplomatie canadienne au sein du gouvernement conservateur.

M. MacKay, qui n'avait pas d'expérience dans le domaine des affaires étrangères, a été muté à la Défense en août 2007. Il a conservé ce poste hier.

Étoile montante du Parti conservateur au Québec, M. Bernier avait été nommé ministre des Affaires étrangères il y a 15 mois après son passage au ministère de l'Industrie pour mieux expliquer la mission canadienne en Afghanistan aux Québécois. Mais son règne de neuf mois a été marqué par la controverse. Il a été contraint de démissionner du cabinet en mai à la suite de l'affaire Julie Couillard.

Le ministre David Emerson, de Vancouver, a été nommé à ce poste afin de réparer les pots cassés. Reconnu pour sa compétence, M. Emerson a toutefois décidé de ne pas briguer les suffrages au dernier scrutin.

EN BREF

Maxime Bernier dit ne pas être amer

Exclu du nouveau cabinet de Stephen Harper, Maxime Bernier assure qu'il est fier de pouvoir enfin travailler comme député des Beaucerons, une « chance » qu'il n'a pas eue en 2006 en devenant ministre tout de suite après son élection. En entrevue téléphonique, il explique qu'il n'est pas surpris d'avoir



PHOTO SEAN KILPATRICK, LA PRESSE CANADIENNE

Le premier test du nouveau ministre Lawrence Cannon sera déterminé par l'issue de l'élection présidentielle américaine, mardi prochain.

Pain sur la planche

M. Cannon a donc passablement de pain sur la planche pour redonner du panache à la diplomatie canadienne. Il devra aussi s'attaquer à de nombreux dossiers importants.

La mission des 2500 soldats canadiens en Afghanistan vient en tête de liste. Durant la campagne électorale, le premier ministre Stephen Harper a promis que le Canada retirera ses troupes

de Kandahar comme prévu en février 2011. Le Canada pourrait faire l'objet d'intenses pressions de la part de ses alliés de l'OTAN pour y maintenir des troupes.

Les talents de diplomate de M. Cannon pourraient être mis à l'épreuve à la suite de l'élection présidentielle de mardi prochain. En tête dans les sondages, le candidat démocrate Barack Obama a promis de renégocier l'Accord de libre-échange nord-américain

(ALENA). Et les démocrates, qui sont habituellement plus protectionnistes que les républicains, pourraient aussi prendre le contrôle du Congrès.

M. Cannon devra par ailleurs tenter d'établir de meilleures relations diplomatiques avec la Chine. Ces relations se sont nettement refroidies depuis l'arrivée des conservateurs au pouvoir. La Chine connaît pourtant une croissance économique phénoménale depuis

plusieurs années et demeure un important marché à conquérir.

En tant que responsable de la diplomatie canadienne, M. Cannon sera appelé à voyager fréquemment à l'étranger. Le Canada est membre de plusieurs organisations internationales, dont celle de la francophonie, le Commonwealth, l'OTAN et l'APEC. Un sommet de l'APEC doit avoir lieu au Pérou la fin de semaine du 22 novembre.

Le Conseil des ministres tièdement reçu

HUGO DE GRANDPRÉ ET MALORIE BEAUCHEMIN

OTTAWA — Les partis de l'opposition à Ottawa ont tour à tour lancé des fleurs, puis jeté des pots à Stephen Harper, qui a nommé son Conseil des ministres, hier. Pendant ce temps, à Québec, l'annonce de la nouvelle équipe a reçu un accueil pour le moins tiède.

Tous les partis fédéraux ont salué la présence de 11 femmes dans le gouvernement, une proportion de 38 %, « du jamais vu depuis des années », claironnait fièrement l'entourage du premier ministre Harper.

Les libéraux, en revanche, ont dénoncé le retour de Jim Flaherty à la barre du ministère des Finances. M. Flaherty devrait ainsi piloter son quatrième budget fédéral en autant d'années.

« Ça suggère que le gouvernement n'accepte aucune responsabilité pour les problèmes », a lancé la critique du Parti libéral en matière de Finances, John McCallum. Les libéraux répètent depuis plusieurs mois que sous la direction financière de M. Flaherty, le gouvernement Harper a dilapidé les surplus budgétaires.

« M. Flaherty n'est pas le ministre des Finances qui pourrait donner confiance aux Canadiens que le gouvernement a un plan solide pour faire face à la crise économique aujourd'hui », a renchéri M. McCallum.

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, et le leader adjoint du NPD, Thomas Mulcair, ont tous deux réitéré l'importance pour les troupes de Stephen Harper de mieux collaborer avec les autres députés de la Chambre des communes.

« La vraie question aujourd'hui est de savoir si ces nouveaux ministres seront muselés comme ceux du dernier groupe », a lancé M. Mulcair lors d'un point de presse à Ottawa. Il a par ailleurs dit voir d'un bon œil la nomination de James Moore

au ministère du Patrimoine. Il a qualifié le jeune ministre de « gentilhomme ».

« Au-delà des individus, est-ce qu'il va y avoir un changement de cap majeur, qui va tenir compte des résultats de l'élection? » a pour sa part demandé Gilles Duceppe lors d'un entretien téléphonique avec *La Presse*.

« Il ne suffit pas d'infliger une rétrogradation à Verner et à Blackburn. Encore faut-il que leurs successeurs agissent différemment. Or, ça on va juger », a-t-il ajouté.

Quant à Christian Paradis, le nouveau lieutenant du Québec de Stephen Harper et ministre responsable de Montréal, Gilles

« La vraie question aujourd'hui est de savoir si ces nouveaux ministres seront muselés comme ceux du dernier groupe. »

– Thomas Mulcair, leader adjoint du NPD

Duceppe s'est contenté de dire que Michael Fortier n'avait pas créé de grandes attentes en tant que précédent défenseur des intérêts de la métropole.

Réception polie à Québec

Du côté de Québec, les chefs de l'opposition ont émis des inquiétudes, alors que le premier ministre Jean Charest a jugé, sans grand enthousiasme, qu'il serait bien capable de travailler avec les membres du nouveau cabinet Harper.

« J'ai vu la formation du cabinet et je pense qu'il y a là-dedans des gens avec qui on va pouvoir travailler honnêtement et ouvertement, a dit M. Charest hier. Je suis heureux de voir qu'il y a des représentants du Québec. On ne veut pas personnaliser les relations. Il faut donner la chance à ce

gouvernement-là qui vient d'être élu de faire ses preuves. »

Sur la nomination de Josée Verner aux relations intergouvernementales, un poste que le premier ministre considère « important » pour le Québec, M. Charest a souligné que c'était d'ordinaire le premier ministre canadien qui « avait le dernier mot » sur ces questions, mais qu'il était prêt à travailler avec la députée de Louis-Saint-Laurent.

M^{me} Verner et M. Charest avaient eu maille à partir sur la question de la culture pendant la dernière campagne électorale.

Le chef de l'ADQ, Mario Dumont, a pour sa part estimé que le Québec sortait affaibli de l'exercice, lui qui s'était prononcé en faveur des conservateurs, pendant la dernière campagne, disant même souhaiter que les Québécois élisent de nombreux représentants au gouvernement.

« Le poids du Québec est affaibli, puis Jean Charest ne peut pas se plaindre de ça, c'est ce film-là qu'il a souhaité », a dit M. Dumont, qui se réjouit de voir Christian Paradis, « un bon député de région », prendre du galon.

Pour la chef du Parti québécois, Pauline Marois, ce nouveau cabinet, c'est « quatre trente sous pour une piastre ». « Il n'y a pas de changements suffisamment significatifs et il y a une certaine inquiétude, a souligné la chef péquiste. M^{me} Verner n'a pas été très sensible aux attentes des Québécois. Pendant la campagne, elle a été assez critique envers le gouvernement Charest. On n'a pas l'impression qu'il y avait une belle entente et là elle est responsable des affaires intergouvernementales. Moi ça m'inquiète pour la suite des choses. »

« Le gouvernement Harper avait proposé de régler le pouvoir fédéral de dépenser, il ne l'a pas fait, a-t-elle ajouté. Est-ce que M^{me} Verner va prendre ce dossier-là et le régler? Permettez-moi d'avoir des doutes. »





TAGHeuer
SWISS AVANT-GARDE SINCE 1860



DE QUOI ÊTES-VOUS FAIT?
What are you made of ?

TIGER WOODS ET SA LINK CHRONOGRAPHE CALIBRE S AVEC CALENDRIER PERPÉTUEL RÉTROGRADE
877-444-0824 www.tagheuer.com

LE NOUVEAU CABINET HARPER

L’Ontario au pouvoir



Une campagne électorale et près de 300 millions plus tard, il y a quelque chose d’un peu curieux dans le *spin* des conservateurs, qui insistent pour présenter leur nouveau cabinet sous le signe de la « continuité ».

Si M. Harper voulait simplement faire quelques réaménagements aux étages inférieurs de son cabinet et garder le noyau dur, il aurait pu nous épargner un nouveau scrutin. Un remaniement aurait suffi.

Cela dit, ce nouveau cabinet, avec ses nombreuses recrues, avec ses femmes et de par sa jeunesse et sa taille, est davantage caractérisé par le changement que par la continuité. Vrai, le ministre des Finances, pièce centrale du grand puzzle, reste le même, mais pour le reste, Harper II est assez différent de Harper I.

Une dizaine de nouveaux venus, un nombre record de femmes, une moyenne d’âge (basse en politique) de 50 ans et, au total, 38 postes, ce qui s’éloigne de la doctrine rigoriste des conservateurs. Ceux-ci étaient les premiers à critiquer les gros cabinets luxueux des libéraux. Or, le gouvernement de Paul Martin comptait 39 limousines, soit une seule de plus que celui de M. Harper.

Ce qui frappe d’abord, c’est à quel point la composition de ce nouveau gouvernement reflète le résultat des élections.

L’Ontario a répondu à l’appel de Stephen Harper en lui donnant 51 députés. Elle a été récompensée hier avec 13 ministres. La Colombie-Britannique, elle aussi sympathique aux conservateurs, prend du poids à Ottawa.

La perte du ministre-sénateur Michael Fortier laisse un grand trou béant à Montréal, à un moment où la Ville a bien besoin d’un allié au cabinet fédéral. Le message de M. Harper aux Montréalais est limpide : la dernière fois, il a piétiné ses principes pour nommer un non-élu, mais cette fois, Montréal n’aura pas de traitement de faveur.

Dans Harper II, c’est l’Ontario qui gouverne. Les deux principaux piliers du gouvernement conservateur, l’économie et la loi et l’ordre, sont, en effet, dirigés par des Ontariens. (Jim Flaherty aux Finances, Tony Clement à l’Industrie, Diane Finley et Lisa Rait, respectivement aux Ressources humaines et aux Ressources naturelles. Peter Van Loan à la Sécurité publique et Rob Nicholson à la Justice.)

Tout le contraire pour le Québec, ce qui était prévisible.

Avec seulement 10 députés, dont la moitié n’est pas ministra-

ble, M. Harper ne pouvait certes augmenter le nombre de ministres québécois autour de la table de son cabinet.

Le Québec garde donc cinq ministres, mais leur influence au cabinet a été affaiblie à un niveau rarement vu dans un gouvernement fédéral. Pour un Lawrence Cannon, promu aux Affaires étrangères, deux autres « seniors », Josée Verner et Jean-Pierre Blackburn, subissent une rétrogradation.

M. Cannon s’occupera des Affaires étrangères, qui ne sont pas une priorité au sein de ce gouvernement conservateur. M. Blackburn hérite du Revenu, un ministère qui fonctionne tout seul. M^{me} Verner se retrouve dans l’ombre de son chef aux Affaires

intergouvernementales (souhaitons d’ailleurs qu’elle réponde plus vite à Québec qu’elle ne le faisait à Patrimoine pour les dossiers culturels...).

Christian Paradis prend du galon et devient lieutenant conservateur au Québec, mais est-ce que le député de Mégantic-L’Érable aura vraiment l’oreille du cabinet quand il défendra les dossiers de Montréal, dont il a la responsabilité?

Quant à Denis Lebel, il prend le relais de Jean-Pierre Blackburn au développement économique régional (Québec), ce qui fera

plaisir à son homologue québécois, Raymond Bachand, mais on ne peut pas parler ici d’un ministère majeur dans la grosse machine fédérale.

Pire encore pour le Québec: le premier ministre Harper répète sans cesse que l’économie est la priorité absolue, mais il n’a nommé aucun Québécois à un poste économique. À moins, bien sûr, que dans un excès d’enthousiasme, on considère que le Revenu soit un ministère économique.

Par ailleurs, la perte du ministre-sénateur Michael Fortier laisse un grand trou béant à Montréal, à un moment où la Ville a bien besoin d’un allié au cabinet fédéral. Le message de M. Harper aux Montréalais est limpide: la

ment ces relations pourraient être pires que ce qu’elles étaient devenues à la fin de Harper I.

En particulier avec les ministres Jean-Pierre Blackburn, *persona non grata* au gouvernement Charest, et Josée Verner, en froid avec Québec et le milieu artistique.

Ces deux sources d’irritation majeures ayant été déplacées, on verra comment se débrouilleront le nouveau titulaire de DEC, Denis Lebel, et son collègue du Patrimoine, James Moore.

Ce dernier arrive à Patrimoine à un moment bien difficile. Après Bev Oda et Josée Verner, M. Moore sera-t-il le prochain ministre à s’y casser la gueule?

Deux autres surprises, en terminant.

Une bonne, d’abord: Jim Prentice à l’Environnement. Un Albertain à l’Environnement, quelle horreur, diront les écologistes. Mais M. Prentice a la réputation bien méritée d’être un ministre très efficace et la nomination de cet homme de confiance du premier ministre à ce poste envoie le

message d’un réalignement dans ce ministère négligé.

Puis, une mauvaise surprise: le maintien en poste (à l’Agriculture) de Gerry Ritz, celui-là même qui s’est empêtré dans l’affaire de la listériose et qui a même trouvé le moyen de faire des blagues sur le sujet.

Comme quoi, malgré certains changements, Harper II peut se montrer aussi têtue et insensible que Harper I.

COURRIEL
Pour joindre notre chroniqueur:
vincent.marissal@lapresse.ca

Le ministre du Patrimoine bien accueilli par les artistes

NATHAËLLE MORISSETTE
ET MARIO CLOUTIER

La nomination de James Moore à la tête du ministère du Patrimoine a été plutôt bien accueillie par le milieu culturel québécois. Du même souffle, les représentants de l’industrie ont manifesté le désir de rencontrer le nouveau ministre le plus rapidement possible.

James Moore venait à peine d’être assermenté que l’Union des artistes (UDA) était déjà en train de rédiger une lettre à son intention pour solliciter une rencontre. « À partir du moment où il y a un nouveau ministre, il faut voir comment on va pouvoir travailler avec lui, estime Raymond Legault, président de l’UDA. On espère qu’il soit plus qu’un porte-parole. On veut qu’il soit un vrai ministre du Patrimoine. »

Le financement des arts, l’avenir du Fonds canadien de télévision et la Loi sur le droit d’auteur sont autant de sujets que veut aborder M. Legault avec le nouveau responsable du ministère. Il souligne par ailleurs n’avoir jamais eu l’occasion de rencontrer l’ancienne ministre, Josée Verner.

De son côté, Michel G. Desjardins, directeur général de l’Institut national de l’image et du son (INIS), applaudit la nomination de James Moore. Rappelons que l’INIS a appris au cours de l’été – sous le règne de Josée Verner – que le Programme de formation dans le secteur du film et de la vidéo (PNFSFV), qui lui permettait de bénéficier de 900 000 \$ annuellement, serait aboli. M. Desjardins préfère donc discuter avec un nouveau ministre, « compte tenu du contentieux qui s’est créé au cours des derniers mois ».

Pour sa part, le président de Culture Montréal et vice-président du Conseil des arts du Canada, Simon Brault, est d’avis que l’arrivée du nouveau venu est de très bon augure.

« De l’avis général, c’est une étoile montante au sein du gouvernement, dit-il. Le fait que le premier ministre lui confie ce ministère est un bon signe. Il est jeune, urbain, bilingue, ambitieux et populaire auprès des autres parlementaires de toutes allégeances. J’ai hâte de le rencontrer. »

EN PRIMEUR CE SOIR...



ARTS
SPECTACLES

LA PRESSE





LE 31



LE BLOUSON DUVET D’OIE 249.⁹⁵

Signé «The North Face», l’indispensable blouson nylon matelassé souple, chaudement entredoublé, léger, avec membrane coupe-vent. Piqûres en courbes. Blanc, noir, rouge. Tp.p.m.g. Rég. 299.00

LA DOUDOUNE DE SKI HYDROFUGE 209.⁹⁵

Toile polyester matelassée super résistante, parfaitement hydrofuge, isolée pour supporter les grands froids. Coutures entièrement scellées, capuchon ergonomique, zips d’aération sous les bras, jupette pare-neige amovible, poignets élastique autoréglables. Noir ou gris rayé blanc. P.m.g.tg. Rég. 260.00



simons

3594988A

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L’ESTRIE

LE NOUVEAU CABINET HARPER

Christian Paradis prend du galon

Le nouveau lieutenant québécois de Stephen Harper se voit confier la responsabilité de la métropole

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Le nouveau ministre responsable de la métropole et nouveau lieutenant québécois de Stephen Harper, Christian Paradis, entend travailler d'ici les prochaines élections pour permettre aux conservateurs d'augmenter leurs appuis dans la province et d'aller chercher au moins un siège dans la métropole.

M. Paradis a gagné gros lors de la formation du nouveau Conseil des ministres, hier. Le député de la circonscription de Mégantic-L'Érable, dans le Centre-du-Québec, a été nommé lieutenant québécois de Stephen Harper et ministre responsable de Montréal, en plus de conserver son portefeuille de ministre des Travaux publics.

Ce n'est pas une mince tâche qui attend celui qui, jusqu'à juin dernier, n'avait occupé au plus qu'un poste de secrétaire d'État à l'Agriculture et qui, de son propre aveu, n'est pas très familier avec Montréal.

« Je n'irai pas vous dire que je suis un Montréalais. Vous savez que j'habite à 235 kilomètres de Montréal », a-t-il indiqué.

Le nouveau bras droit de Stephen Harper au Québec et à Montréal entend néanmoins aborder ses nouvelles responsabilités avec une attitude d'ouverture et de collaboration. « Lorsque j'ai été nommé comme secrétaire d'État à l'Agriculture, je n'(avais) rien d'un agriculteur, a-t-il souligné. Je suis arrivé là et j'ai dit aux gens: instruisez-moi. Je suis là pour vous aider, c'est un mandat que j'ai. »

Organisation politique

Christian Paradis est né, a grandi et a fondé une famille à Thetford Mines. Il a étudié aux universités de Sherbrooke et Laval, à Québec. Avant de se présenter comme candidat conservateur, en 2005, il travaillait comme avocat dans une firme de Thetford Mines fondée par son père. Il était aussi président de la chambre de commerce et d'industrie de l'Amiante.

En point de presse au parlement, hier, il a dit vouloir commencer à plancher sur-le-champ à ses nouveaux travaux. Déjà, un entretien

« Mon travail est de faire en sorte que Montréal, la prochaine fois, ait un représentant. Et que les autres régions du Québec aient un représentant. »

téléphonique était prévu en fin de journée hier avec le maire de Montréal, Gerald Tremblay. Et il a dit vouloir parler avec



PHOTO SEAN KILPATRICK, LA PRESSE CANADIENNE

Le nouveau bras droit de Stephen Harper au Québec, Christian Paradis, entend aborder ses responsabilités avec une attitude d'ouverture et de collaboration.

le ministre du Développement économique, Raymond Bachand, le plus rapidement possible.

ce que l'on peut faire », a-t-il seulement déclaré. Pour le reste, le nouveau lieutenant du

Le Parti conservateur a remporté 10 sièges dans la province, beaucoup moins que ce que les observateurs de la scène fédérale prévoient en début de campagne. « Mon travail est de faire en sorte que Montréal, la prochaine fois, ait un représentant. Et que les autres régions du Québec aient un représentant. Mais il y aura des questions qui devront se poser et des évaluations », a-t-il dit.

Christian Paradis souhaite éviter les étiquettes que l'on accole souvent aux conservateurs du Québec. « Je trouve ça tannant, a-t-il lancé. C'est tout le temps de dire: est-ce qu'il est adéquate? Est-ce qu'il est conservateur? Moi, je suis un politicien fédéral conservateur. Je veux travailler avec les gens qui veulent travailler avec nous. »

À LIRE EN PAGE A16, *LE QUÉBEC AFFAIBLI*, L'EDITORIAL D'ANDRÉ PRATTE.

Bien plus de destinations et de milles pour encore moins.

Nous vous rapprochons des gens et des endroits qui vous sont chers. Commencez votre voyage dès maintenant et obtenez jusqu'à 40 000 milles-bonis Aéroplan^{MD}.

Les tarifs sont basés sur un ALLER SIMPLE et sont assujettis à l'achat d'un billet ALLER-RETOUR au départ de Montréal. Dernières dates de départ tel qu'indiqué ci-dessous.

LONDRES
31 OCT. – 16 DÉC. 2008
22 DÉC. 2008 – 30 AVRIL 2009

199\$

PARIS
31 OCT. – 16 DÉC. 2008
5 JANV. – 30 AVRIL 2009

230\$

MUNICH¹
FRANCFORT¹
31 OCT. – 16 DÉC. 2008
8 JANV. – 30 AVRIL 2009

277\$

ZURICH
31 OCT. – 16 DÉC. 2008
8 JANV. – 30 AVRIL 2009

280\$

BOGOTÁ
LIMA
31 OCT. – 16 DÉC. 2008

315\$

SÉOUL
31 OCT. – 16 DÉC. 2008
1^{er} JANV. – 30 AVRIL 2009

389\$

SÃO PAULO
31 OCT. – 16 DÉC. 2008
8 JANV. – 30 AVRIL 2009

405\$

BEIJING
SHANGHAI
31 OCT. – 16 DÉC. 2008
8 JANV. – 30 AVRIL 2009

480\$

SYDNEY, AUSTR.
1^{er} NOV. – 16 DÉC. 2008

499\$

HONG KONG
31 OCT. – 16 DÉC. 2008
8 JANV. – 30 AVRIL 2009

640\$

 Le supplément des frais de carburant n'est pas inclus dans les tarifs: il varie de 65 \$ à 225 \$ par aller simple pour les destinations internationales.

Voilà un aperçu des destinations internationales en solde. De plus, inscrivez-vous dès maintenant et obtenez jusqu'à 40 000 milles-bonis Aéroplan en voyageant entre le 8 septembre et le 15 décembre 2008.

Choisissez librement en ligne sur aircanada.com ou en appelant votre agent de voyages. Vous pouvez également nous appeler au 1 888 247-2262.

L'offre prend fin le 6 novembre 2008.



STAR ALLIANCE 

Un billet acheté auprès du bureau des réservations d'Air Canada coûtera 25 \$ additionnels par personne, jusqu'à un maximum de 100 \$ par réservation (non remboursables, taxes en sus). Service aux personnes malentendantes (ATS) : 1 800 361-8071. Réservation d'hôtel, location de voiture et autres services à destination offerts par des chefs de file de l'industrie du voyage, par l'intermédiaire de WWTMS. Les billets doivent être achetés au plus tard le 6 novembre 2008. Le supplément des frais de carburant, les assurances, les redevances de navigation de NAV CANADA, les taxes et les autres frais et suppléments ne sont pas inclus. Les billets sont remboursables, moyennant des frais de pénalité. Les tarifs sont en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations seulement. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Les tarifs peuvent différer selon les dates de départ et de retour. À moins d'avis contraire, les vols peuvent être assurés par des appareils d'Air Canada ou d'Air Canada JazzSM. Le supplément des frais de carburant varie selon le trajet effectué. Les tarifs sont basés sur un aller simple et ne sont accessibles qu'à l'occasion de l'achat d'un billet aller-retour. Dates de départ tel qu'indiqué ci-dessus. Les tarifs sont sous réserve de l'approbation du gouvernement. L'achat à l'avance peut être requis. Un séjour minimal ou maximal peut être requis et d'autres conditions peuvent s'appliquer. Promotion milles-bonis Aéroplan: vous devez être membre du programme Aéroplan et vous inscrire pour être admissible à cette promotion. Les milles-bonis Aéroplan sont attribués pour les voyages à bord des vols admissibles exploités par Air Canada entre le Canada et l'Europe, l'Asie, l'Australie et l'Amérique du Sud. Les voyages doivent être effectués entre le 8 septembre et le 15 décembre 2008. Les milles-bonis sont attribués de la façon suivante: 10 000 milles-bonis pour trois (3) allers simples; 15 000 milles-bonis supplémentaires pour six (6) allers simples; et 15 000 milles-bonis additionnels pour neuf (9) allers simples, soit un total pouvant atteindre 40 000 milles-bonis. Les milles-bonis Aéroplan ne sont pas des milles-privileges Air Canada et ne permettent pas l'accès à un statut supérieur Air Canada. Certaines conditions s'appliquent. Pour obtenir la liste des vols et des tarifs admissibles, pour vous inscrire et pour tous les autres détails, visitez aircanada.com. ¹ Air Canada Jazz est une marque de commerce d'Air Canada. ² Aéroplan est une marque déposée d'Aéroplan, société en commandite. ³ En collaboration avec Lufthansa, membre du réseau Star AllianceSM.

POLITIQUE

Louise Harel quitte la vie politique

CHARLES CÔTÉ
DENIS LESSARD ET
MALORIE BEAUCHEMIN

La députée péquiste Louise Harel, élue sans interruption depuis 1981 dans Hochelaga-Maisonneuve, a annoncé hier qu'elle ne solliciterait pas d'autre mandat.

Elle affirme vouloir un train de vie «moins trépidant». «J'ai follement aimé ce métier de député», dit-elle. Mais il exige une disponibilité constante. «On ne peut pas le faire à moitié.»

La Presse a appris que la chef du Parti québécois, Pauline Marois, a demandé à l'ex-députée péquiste de Laurier-Dorion, Elsie Lefebvre, de lui succéder. Par ailleurs, des sources fiables indiquent que Carole Poirier, adjointe de M^{me} Harel dans Hochelaga pendant 15 ans, envisage aussi de se porter candidate, avec la bénédiction de la députée sortante.

M^{me} Harel, 62 ans, dit avoir pris une décision difficile, «même quand on pense que c'est une sage décision et qu'on est convaincu que c'est la bonne». Elle a fait l'annonce en présence de son conjoint, de sa fille et de ses deux petits-enfants, devant ses partisans réunis dans un centre communautaire de Maisonneuve.

Elle assure partir de son plein gré, à un moment où, à son avis, «ça va bien» pour le Parti québécois. «Si je choisis de quitter à ce moment-ci, c'est que je suis convaincue que le Parti québécois est entre bonnes mains avec Pauline Marois», a-t-elle affirmé.

À quelques jours du déclenchement probable d'élections provinciales, M^{me} Marois aura un château fort à offrir à un candidat vedette. Les électeurs d'Hochelaga-Maisonneuve ont élu un député péquiste dans 10 élections générales successives depuis 1970.

Robert Burns a été député du Parti québécois de 1970 à 1979. Le libéral Georges Lalande l'a emporté dans une partielle en 1979, mais il a été battu par M^{me} Harel le 13 avril 1981. Par la suite, M^{me} Harel a prévalu six autres fois. Aux dernières élections, en mars 2007, elle l'avait emporté par plus de 9000 voix de majorité.

M^{me} Harel dit ne pas vouloir se prononcer sur sa succession. «Edmond (Omran, son conjoint) me dit: te mêle pas de ça!» a-t-elle répondu. «Il y aura une



PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE

Après 27 ans de loyaux services comme députée du Parti québécois, Louise Harel prend sa retraite de l'Assemblée nationale.

convention, a-t-elle ajouté. Dans notre parti, on ne se fait pas imposer de candidat.»

Le départ de M^{me} Harel a suscité de nombreux commentaires et éloges.

« C'est un grand personnage de la politique québécoise qui quitte l'avant-scène. »

« Mon amie Louise Harel a décidé de ne pas se représenter, a déclaré Pauline Marois, chef du Parti québécois. Je dis ça avec un pincement au cœur. J'aurais aimé ça qu'elle continue à militer à mes côtés. »

M^{me} Marois connaissait la décision de M^{me} Harel «depuis un bon moment» et elle n'exclut pas d'autres départs à l'approche des élections. «Ne précipitons pas les choses, a-t-elle cependant dit au

sujet de la succession. Laissons voir quels seront les choix des militants et des militants.»

«C'est un grand personnage de la politique québécoise qui quitte l'avant-scène, dit l'ex-premier ministre Bernard Landry.

Elle est une sorte de phare pour l'indépendance, pour la cause des femmes et pour les causes sociales qu'elle a défendues. À l'âge qu'elle a, j'espère qu'elle va trouver un terrain d'atterrissage pour continuer de mettre ses talents à profit.»

M. Landry a par ailleurs trouvé «extraordinaire» l'idée de voir M^{me} Lefebvre succéder à M^{me} Harel. «J'ai beaucoup d'admiration pour Elsie Lefebvre», a-t-il dit.

La chef de Québec solidaire et ex-présidente de la Fédération des femmes du Québec, Françoise David, a souligné le rôle «extrêmement important pour faire reconnaître la valeur du travail

des femmes» qu'a joué M^{me} Harel.

André Lavallée, maire de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, côtoie M^{me} Harel depuis les années 1970 et a été son directeur de cabinet adjoint. «C'est une femme qui a eu partout une détermination à changer les choses, dit-il. Partout, dans son comté, au Parti québécois et comme ministre. Et elle a parfois joué du coude.»

M^{me} Harel a assuré qu'elle continuerait de militer au Parti québécois. «Tant que la souveraineté ne sera pas faite, elle sera à faire, a-t-elle dit. Cela fait partie intimement de notre identité.»

Parcours d'une militante-née

CHARLES CÔTÉ

Alors qu'elle étudie en sociologie à l'Université de Montréal, Louise Harel est vice-présidente de l'Union générale des étudiants du Québec pendant la turbulente année 1968.

Permanente au Parti québécois en 1970, elle gravit les rangs du mouvement pour devenir vice-présidente en 1979. Pendant ce temps, elle obtient une licence en droit.

Le chef René Lévesque lui propose de se présenter dans Maisonneuve aux élections de 1981. Elle bat le libéral sortant. Elle est alors nommée ministre

des Communautés culturelles et de l'Immigration.

Ce mandat est houleux. En 1982, la Constitution du Canada est modifiée sans l'accord du Québec, sous l'impulsion du gouvernement fédéral dirigé par Pierre Elliott Trudeau. En 1984, le nouveau chef conservateur Brian Mulroney propose au premier ministre René Lévesque le «beau risque», la réconciliation constitutionnelle, en échange de l'appui du Parti québécois aux élections fédérales. M^{me} Harel, comme d'autres, s'oppose à son chef. Le «beau risque», qui débouchera sur l'accord du lac

Meech, s'est terminé «en queue de poisson» en 1990, rappelait encore hier M^{me} Harel.

En 1985, M^{me} Harel est réélue dans l'opposition, tout comme en 1989. En 1990-1991, elle siège à la commission Bélanger-Campeau sur l'avenir constitutionnel du Québec. En 1992, elle milite avec le PQ contre l'accord de Charlottetown, au référendum pancanadien qui se soldera par une victoire serrée du NON. Un autre passage difficile, affirmait hier M^{me} Harel.

En 1994, le PQ reprend le pouvoir avec Jacques Parizeau à sa tête. M^{me} Harel occupe plusieurs

ministères, notamment l'Emploi et l'Immigration. Elle fait alors adopter la Loi sur l'équité salariale. Cependant, le point marquant de ce mandat demeure le référendum de 1995, décidé par une faible marge (50,6 %) contre le projet souverainiste. «À Hochelaga-Maisonneuve, on a eu 92 % de participation et on a égalisé le record du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour le OUI», a tenu à rappeler hier M^{me} Harel.

Après sa réélection en 1998, elle hérite du dossier de la réforme municipale qui mènera aux fusions, à Montréal et dans quelque 70 autres villes du

Québec. L'enjeu s'est retrouvé au cœur des élections suivantes, avec la promesse des «défusions» du Parti libéral. Le sujet faisait toujours vibrer M^{me} Harel hier, qui a dénoncé «le cadeau princier de 30 millions par année» fait par le gouvernement Charest aux villes de la banlieue de l'Ouest-de-l'Île. «J'étouffe encore rien que d'y penser», a-t-elle dit.

De mars 2002 à juin 2003, M^{me} Harel est présidente de l'Assemblée nationale, une première pour une femme. Réélue en 2003, elle devient chef de l'opposition en juin 2005, jusqu'en août 2006.



31 OCTOBRE
AU 9 NOVEMBRE
2008

Vernissage :
31 octobre, 18 H

Démonstrations
de pastel sec
tous les jours!

OGILVY

Salle Tudor au 5^e étage
Pendant les heures
d'ouverture du magasin
1307, rue Ste-Catherine O.
Montréal 514.842.7711
ogilvycanada.com



EXPOSITION NATIONALE

LES PASTELLISTES

13^e édition



Le Baiser, Reine Goodrow

MONTOIT

CE SAMEDI FORMES ET
COULEURS DANS LA
MAISON D'UN COUPLE
D'ARCHITECTES

Tous les samedis dans **LA PRESSE**

3575663

EN BREF

Élection municipale : Re/Max contre groupe Sutton

L'élection municipale partielle du 14 décembre dans le district de Cecil-P.-Newman à LaSalle pour remplacer l'ex-conseillère Lise Zarac, élue députée fédérale le 14 octobre, opposera deux agents immobiliers: Michael Vadacchino (Vision Montréal) et Josée Troilo (Union Montréal, le parti du maire Gerald Tremblay). Ce sera en quelque sorte le Groupe Sutton contre Re/Max! L'ex-conseiller et ex-candidat à la mairie de LaSalle, Michael Vadacchino, est agent immobilier depuis 18 ans et depuis 13 ans au Groupe Sutton. Josée Troilo travaille chez Re/Max. Elle est membre du conseil d'administration de la caisse populaire Desjardins de LaSalle et de la Table d'action et de concertation en sécurité de l'arrondissement.

— Éric Clément

Lise Thibault sort de ses gonds

La version de l'ex-lieutenant-gouverneur contredite

DENIS LESSARD

QUÉBEC — L'ex-lieutenant-gouverneur du Québec Lise Thibault devra rembourser les sommes dépensées à des fins personnelles au cours de son mandat de 10 ans comme représentante de la reine à Québec.

Le gouvernement du Québec a déjà réservé les services d'une firme spécialisée pour identifier les dépenses qui n'auraient pas dû être remboursées à M^{me} Thibault, a indiqué hier le secrétaire général du gouvernement, Gérard Bibeau, devant la Commission de l'administration.

Les juricomptables auront à passer au peigne fin les 50 caisses de documents dès que la Sûreté du Québec les aura rendues au gouvernement. L'escouade des crimes économiques achève son enquête sur les dépenses de celle qui a représenté la reine de 1997 à 2007.

Fort attendu, le témoignage de M^{me} Thibault en commission parlementaire hier a été d'une rare intensité. Émotive, tremblante, elle est sortie de ses gonds à la fin de sa comparution de deux heures. «Vous osez me poser une question comme ça!» a-t-elle lancé à Agnès Maltais. La péquiste voulait savoir si M^{me} Thibault s'était sentie justifiée de réclamer davantage de remboursement parce qu'elle avait été nommée juste après le référendum de 1995.

Incapable de marcher à la suite d'un accouchement, M^{me} Thibault a expliqué que sa famille était «tissée très serré». C'est pourquoi elle s'est sentie justifiée de réclamer un remboursement pour la réception d'anniversaire de sa fille – 4000\$ – qui coïncidait avec l'anniversaire de sa nomination.

Thibault contredite

M^{me} Thibault a été souvent contredite hier. Elle a soutenu que le vérificateur général du Québec, Renaud Lachance, ne lui avait pas donné la chance de s'expliquer autrement «qu'en 250 mots» avant de publier rapidement son rapport accablant. «S'il avait respecté la personne et l'institution et la population pour donner un rapport honnête, juste, il aurait pris le temps de le faire», a accusé M^{me} Thibault.

Publiant tout de suite un communiqué, M. Lachance a précisé qu'il avait rencontré trois fois M^{me} Thibault, dont une fois en compagnie de Sheila Fraser, la vérificatrice fédérale. M^{me} Thibault a eu tout le temps requis, et a pu transmettre tous les commentaires qu'elle souhaitait. Les rapports en ont d'ailleurs tenu compte, explique M. Lachance.

M^{me} Thibault n'a pas eu plus de chance avec Monique Jérôme-Forget. Elle avait soutenu que la ministre lui avait offert d'augmenter son budget de fonctionnement, ce qu'a nié catégoriquement cette dernière.

M^{me} Thibault a dit ne jamais avoir demandé de traitement spécial pour ses employés. Deux heures plus tôt, le secrétaire général Bibeau avait souligné que le Conseil exécutif avait dû bloquer des augmentation de salaires dépassant les normes et des demandes pour rembourser 100% des congés de maladie à un employé partant à la retraite – c'est normalement 50%.

Le Conseil exécutif «payait ce qui arrivait de votre cabinet les yeux fermés, ce n'est pas très glorieux, mais vous avez donc l'entière responsabilité des dépenses qui ont été injustifiées», a lancé à M^{me} Thibault le président de la commission, l'adéquate Gilles Taillon.

«Ils avaient juste à s'ouvrir les yeux!» a répliqué M^{me} Thibault.

«Nous avons la certitude que vous vous êtes dépensée sans compter», de conclure, incisif, Gilles Taillon.

M^{me} Thibault gagnait environ 170 000\$ par année en fin de mandat si on inclut l'indemnité non imposable de 4000\$ par mois. Elle avait une voiture de fonction et un garde du corps 24 heures sur 24.

La voix brisée, tremblante, elle s'est décrite comme «une humaniste plutôt qu'une administratrice». Plus tard cependant, elle a insisté sur ses longs états de service comme présidente de l'Office des personnes handicapées et comme vice-présidente de la CSST. «Je voulais que le citoyen voie que ce dont on m'accusait était tout simplement bas, ridicule, disgracieux, mesquin et méchant», a-t-elle dit, rappelant qu'elle avait elle-même sollicité l'enquête du vérificateur général, sûre qu'elle serait blanchie.

M^{me} Thibault a rappelé que les

gouvernements successifs n'avaient rien eu à lui reprocher, et que ses prédécesseurs «faisaient ce qu'ils voulaient». Elle s'est emportée quand les députés lui ont rappelé ses importantes dépenses de voyage. «Je voulais être le lieutenant-gouverneur de tout le Québec, pas de la Ville de Québec! C'est ce que j'ai fait!»

Elle attaque les médias qui ont rapporté ses excès. «Je prie le ciel de ne pas envoyer en enfer les gens qui viennent briser les humains.»

Sa fondation, qui dotait les centres de ski de nacelles pour permettre aux handicapés de descendre les pentes, visait à «changer notre façon de voir la vie, c'était oser les "autrement"... J'ai même conviction qu'oser la vie c'est créer des "autrement" remplis d'espoirs».

Les fleurs au cabinet du lieutenant-gouverneur coûtaient 10 000\$ par année. Il en coûtait environ 40 000\$ par année pour les services des photographes officiels. Les fonds publics ont payé la note pour qu'un de ses gardes du corps lui amène en Floride sa voiturette de golf adaptée. «Avez-vous déjà essayé de pousser un fauteuil roulant dans le sable... pour aller mettre vos doigts de pied dans la mer?» a-t-elle expliqué.



PHOTO STEVE DESCHENES, FOCUS

L'ex-lieutenant-gouverneur Lise Thibault comparaisant en Commission parlementaire.

Chez Hyundai, obtenez 4 pneus d'hiver GRATUITS!

ÉDITION 25^e ANNIVERSAIRE

TUCSON 2009

4 cylindres, traction avant, transmission automatique

UNE VALEUR DE 2 500 \$ POUR SEULEMENT 1000\$.
(déjà compris dans l'offre de location)

Comprenant :

- Toit ouvrant électrique
- Système de navigation GPS Garmin® encastré
- Chaîne audio Kenwood de haute qualité
- Rétroviseurs extérieurs de la couleur de la carrosserie

2009
Location à partir de
219\$¹ par mois / 48 mois

5 299 \$ de comptant initial
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

OFFRE 0 \$ DE COMPTANT INITIAL AUSSI DISPONIBLE

SANTA FE GL 2,7 L 2008
moteur V6, 2,7 L, traction avant, transmission manuelle

2008
Location à partir de
289\$¹ par mois / 48 mois

4 450 \$ de comptant initial
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

OFFRE 0 \$ DE COMPTANT INITIAL AUSSI DISPONIBLE

2008
Prix d'achat comptant
19 995\$
(Prix de base) 25 995 \$
(Ajustement de prix comptant) -6 000 \$*

Dernière chance pour les 2008 !

2008
Prix d'achat comptant
19 995\$
(Prix de base) 30 995 \$
(Ajustement de prix comptant) -11 000 \$*

Dernière chance pour les 2008 !

ENTOURAGE L 2008
V6 de 250 ch., transmission automatique

2008
Prix d'achat comptant
19 995\$
(Prix de base) 30 995 \$
(Ajustement de prix comptant) -11 000 \$*

Dernière chance pour les 2008 !

OFFRES DE FINANCEMENT / CRÉDIT DISPONIBLES.

GARANTIE 5 ANS

5 ans / 100 000 km
Garantie globale limitée**
Garantie complète de Hyundai sans franchise.

TAPIS PROTECTEURS ET PLEIN DE CARBURANT INCLUS POUR TOUS LES VÉHICULES HYUNDAI.

PROGRAMME DE REMISE AUX DIPLOMÉS***

HYUNDAI 25^e ANNIVERSAIRE

HYUNDAI

hyundaicanada.com

¹ Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à Hyundai Auto Canada Corp., utilisées sous licence. Achetez ou louez un véhicule neuf Hyundai 2008 ou 2009 entre le 3 septembre et le 31 octobre 2008, à l'exception de l'Entourage L et GL 2008, et obtenez 4 pneus d'hiver gratuits. Marque et modèle des pneus à la discrétion du concessionnaire. Installation, équilibrage, et toutes taxes applicables en sus. Certaines conditions s'appliquent. Offre en vigueur au Québec seulement. Hyundai se réserve le droit de modifier ou de retirer cette offre en tout temps sans avis préalable. Voir un concessionnaire participant pour tous les détails. * Offres de location sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai sur les modèles neufs en stock Santa Fe GL 2008, Z.L., Tucson 2009 Edition 25^e anniversaire (prix de base : 25 995 \$), et Tucson 2009 Edition 25^e anniversaire (prix de base : 25 995 \$). Mensualités de 289 \$ (Santa Fe) et 219 \$ (Tucson) pour 48 / 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Comptant initial de 4 450 \$ / 5 299 \$ et première mensualité requise à la livraison. Frais de livraison et de destination (Santa Fe 1 610 \$ / Tucson 1 610 \$) et frais d'acquisition de location (350 \$) inclus dans les offres de location. * Frais d'immatriculation, d'assurance, d'enregistrement ne sont pas inclus. ** Distance approximative basée sur une consommation sur autoroute pour le modèle 2008. *** Distance approximative basée sur une consommation sur autoroute pour le modèle 2008. Les offres de location sont disponibles sur tous les modèles neufs en stock Santa Fe et Entourage 2008. Frais de livraison et de destination de 1 610 \$ / 1 610 \$, frais d'immatriculation, d'assurance, d'enregistrement au registre des droits (RDPRM au Québec) et toutes taxes applicables en sus. Offres d'une durée limitée pouvant être modifiées ou annulées sans avis préalable. * Prix de base des véhicules montés. Santa Fe Limited 2008, 7 passagers, 39 945 \$ / Entourage Limited 39 495 \$ ** Distance approximative basée sur une consommation sur autoroute. Les consommations réelles peuvent varier selon les conditions de conduite et l'ajout de certains accessoires automobiles. Consommation des véhicules suivants basée sur les cotés de consommation d'ÉnergieGuide : Santa Fe GL 2008, V6 2,7 L, traction avant, transmission manuelle : 8,3 L / 100 km – autoroute et 12,1 L / 100 km – ville / Tucson 2009 Edition 25^e anniversaire : 8,0 L / 100 km – autoroute et 10,2 L / 100 km – ville / Entourage L 2008, transmission automatique : 8,8 L / 100 km – autoroute et 13,2 L / 100 km – ville. Les consommations réelles peuvent varier. Les données d'ÉnergieGuide sont présentées aux fins de comparaison uniquement. La garantie globale limitée de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication sous réserve du respect des conditions normales d'utilisation et d'entretien. *** Certaines conditions peuvent s'appliquer pour le Programme de remise aux diplômés. Voir un concessionnaire pour tous les détails.

PRÉLÈVEMENT D'ORGANES

Une délicate course à la vie

L'Association canadienne des dons d'organes (ACDO) rend hommage aujourd'hui à 182 donateurs. Mais comment se déroule le processus de prélèvement des organes qui seront transplantés dans les heures suivantes? *La Tribune* y a assisté.

RENÉ-CHARLES QUIRION
LA TRIBUNE

SHERBROOKE — Une véritable course à la vie peut s'enclencher à tout moment au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS) lorsque le tragique destin frappe et qu'une mort neurologique est imminente.

Aussitôt que la mort cérébrale d'une personne est confirmée, le processus de prélèvement d'organes se met en branle. Une délicate opération s'enclenche, réglée au quart de tour entre l'hôpital où l'on prélève les organes et ceux où ils serviront à sauver des vies.

Dans la salle d'opération où la chirurgienne Anne Méziat-Burdin et son équipe s'apprêtent à réaliser une délicate intervention, il règne une certaine sérénité. «J'aborde cette intervention comme n'importe quelle autre sur le plan technique. Cependant, sur le plan émotionnel, c'est différent. Nous savons que nous allons prélever les organes pour des receveurs», explique la D^{re} Méziat-Burdin.

Le chronomètre part lorsque le cœur est clampé, c'est-à-dire que l'on cesse l'apport d'oxygène au

donneur. Dans l'espace restreint et stérile, sept personnes s'activent à prélever les organes.

C'est lors de cette phase de l'opération que la tension atteint son paroxysme. Trois équipes de spécialistes travaillent en même temps pour prélever des organes qui serviront à sauver des vies partout au Québec, mais aussi ailleurs au Canada.

«Il faut travailler en équipe. La coordination de tous est essentielle. Une fois le prélèvement commencé, il faut s'entendre sur le moment de clamper le cœur et sur les endroits où l'on sépare les organes. Ils sont prélevés toujours dans le même ordre en commençant par le cœur et les poumons. Ce sont ceux qui supportent le moins bien de ne plus être irrigués qui vont être prélevés et transplantés en premier», explique la D^{re} Méziat-Burdin.

Dans un laps de temps de quatre à six heures, la vie de deux personnes reprendra un nouvel élan grâce à celle qui fait don de son cœur et de ses poumons.

«Il faut s'assurer que tout soit stérile, autant la solution pour irriguer les tissus que la glace qui sert à conserver les organes. C'est ce

qui garde les tissus sains», explique l'infirmière instrumentiste au CHUS Johanne Hébert.

La course contre la montre se poursuit alors que le foie est déposé dans une glacière et est acheminé à toute vitesse. Il sera transplanté dans les 12 heures. Moins d'une heure après le prélèvement du premier organe, les reins sont délicatement retirés du donneur. Avec un soin méticuleux, on assure leur conservation afin qu'ils puissent sauver une, si ce n'est deux autres vies dans les 24 heures.

Avec le même soin qu'elle a pris pour prélever les organes, la D^{re} Méziat-Burdin achève l'intervention. «C'est certain que nous avons toujours une pensée pour le donneur. Je ne veux pas aller rencontrer les familles, afin de ne pas entrer dans les sentiments. Nous avons une intervention à faire dans le plus grand respect du patient. C'est impressionnant que des personnes aient la générosité de vouloir en aider d'autres après leur décès», souligne Anne Méziat-Burdin.

Les intervenants des différentes étapes du prélèvement d'organes s'entendent pour dire que l'atmosphère entourant un



PHOTO LA TRIBUNE

Trois équipes de spécialistes travaillent en même temps pour prélever des organes qui serviront à sauver des vies.

prélèvement d'organes est très spéciale. En 3 h 35, l'équipe du CHUS aura coordonné et réalisé une intervention qui permettra à au moins six personnes d'améliorer considérablement leur qualité de vie.

Si la vie s'est éteinte chez une personne, son don aura permis de la préserver pour tant d'autres.

Pharmaciens des établissements de santé

Grogne et moyens de pression

ARIANE LACOURSIÈRE

Les pharmaciens qui travaillent dans les établissements de santé prennent les grands moyens pour dénoncer la pénurie qui touche leur secteur. Réunis en assemblée extraordinaire mercredi soir, ils ont voté à 99% pour l'adoption de moyens de pression. Dès maintenant, ils se retirent de tous les comités consultatifs où leur expertise est demandée. D'ici quelques jours, ils cesseront également leurs tâches d'enseignement.

Il manque 200 pharmaciens en établissement au Québec. Cette pénurie met beaucoup de pression sur les pharmaciens d'établissement, qui effectuent plus d'heures supplémentaires que tous les autres corps de métier du milieu de la santé.

Alors que les pharmaciens qui pratiquent au privé ne complètent qu'un baccalauréat, ceux qui travaillent dans les établissements de santé doivent posséder une maîtrise. Même s'ils sont plus scolarisés, les pharmaciens du public gagnent en moyenne 62 000\$ lors de leur première année de travail contre 82 000\$ pour leurs collègues du privé.

«Cet écart salarial n'est plus soutenable. Le gouvernement a laissé cet écart augmenter au fil des ans, sans rien faire», dit Linda Vaillant, directrice générale de l'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec (APES).

Actuellement, 18% des postes de pharmacien en établissement sont vacants. «Dans cinq ans, il manquera 600 pharmaciens», affirme le président de l'APES, Charles Fortier.

Au début de l'année, le gouvernement avait ouvert la porte à une négociation, mais en septembre, les pourparlers se sont interrompus, dénonce l'APES. Le ministère de la Santé ne veut pas entreprendre de discussions avant l'échéance du contrat de travail des pharmaciens d'établissement prévu pour 2010.

«C'est inacceptable. La crise est trop grave!» estime M^{me} Vaillant, qui demande que l'écart salarial soit réglé dès maintenant.

En attendant, les pharmaciens d'établissement se retirent des comités consultatifs. Par exemple, il ne siégeront plus au comité qui détermine quel médicament doit ou non être remboursé par le gouvernement. Ils cesseront aussi leurs tâches d'enseignement. «Tous les étudiants en pharmacie, qu'ils aillent au privé ou au public, font leurs stages avec nous. On va arrêter de leur enseigner dans les prochains jours», annonce M^{me} Vaillant. Les services aux patients ne seront toutefois pas touchés par ces mesures.

LES COCKTAILS, HORRIBLEMENT FACILE.

OBTENEZ
15%

DE RABAIS SUR VOTRE ACHAT DE
DEUX SPIRITUEUX
OU PLUS.

• DU 31 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE •

18+

La modération a bien meilleur goût.

PRENEZ GOÛT
À NOS CONSEILS

Titulaires de permis, agences de la SAQ, Comptoirs Vin en vrac et SAQ Dépôt exclus. Offre valide à l'achat de 2 bouteilles minimum de spiritueux de 750 ml et plus. Cette promotion est en vigueur les 31 octobre, 1^{er} et 2 novembre 2008 seulement et s'applique uniquement aux spiritueux offerts en succursale. Aucune substitution possible. Cette promotion ne peut être convertie en crédit. La promotion est en vigueur jusqu'à la fermeture de la succursale ou jusqu'à épuisement des stocks, selon la première éventualité. 18 ans et plus. Achats non cumulatifs. Aucune mise de côté n'est acceptée.

359444A

ACTUALITÉS

ENQUÊTE SUR LA MORT DE SA FILLE

Gainey triste mais satisfait

LA PRESSE CANADIENNE

HALIFAX — Bob Gainey a ressenti un mélange de tristesse profonde et de satisfaction douce-amère lorsqu’il a pris connaissance des conclusions du Bureau de la sécurité des transports. Le rapport souligne que ce sont des défaillances sécuritaires qui ont coûté la vie à sa fille lorsqu’elle était à bord du *Picton Castle*.

L’enquête sur la disparition de Laura Gainey à bord d’un grand voilier de la Nouvelle-Écosse recommande de nouvelles normes afin d’améliorer les procédures de sécurité sur les bateaux d’entraînement à voile. La fille du directeur général du Canadien de Montréal, Laura, âgée de 25 ans, a été emportée par une vague alors qu’elle se trouvait sur le pont, le 8 décembre 2006, en pleine tempête dans l’Atlantique.

Bob Gainey a appuyé d’emblée les conclusions de l’enquête. Il souhaite que l’industrie tire des leçons de cette tragédie et qu’elle change ses procédures de sécurité. Il a dit espérer que le rapport devienne un document « que tout le monde de l’industrie des bateaux d’entraînement à voile devrait lire très attentivement afin que la leçon apprise au coût d’une vie soit assimilée ».

M. Gainey a tenté d’obtenir une enquête canadienne sur ce qui est arrivé à sa fille Laura pendant plus de 23 mois. Il affirme désormais être satisfait. « Le rapport englobe beaucoup des espoirs et des buts que nous avions lorsque nous avons traversé la tragédie », explique-t-il.

Le Bureau de la sécurité des transports du Canada est d’avis que sept causes expliquent cet incident, dont l’absence de procédures de sécurité écrites et claires sur le vaisseau. Le rapport remet aussi en question la décision des responsables du voyage de lever l’ancre alors que des tempêtes s’annonçaient.

EN BREF

Villanueva atteint trois fois

Fredy Villanueva, ce jeune de Montréal-Nord qui a perdu la vie lors d’une intervention policière le 9 août, a été abattu par l’agent Jean-Loup Lapointe. L’agent a tiré quatre fois sur le jeune homme, mais l’a atteint à trois reprises, dont deux mortellement, d’après le rapport du coroner. L’incident a eu lieu après que l’agent Lapointe, qui compte cinq ans d’expérience, eut tenté d’interpeller le frère de la victime, Dany Villanueva, alors qu’il jouait aux dés avec de l’argent. Le policier était en compagnie d’une collègue, Stéphanie Pilotte, qui compte un an et demi d’expérience. Dany Villanueva a tenté de résister à son arrestation. Un témoin oculaire et ami des deux frères, cité dans le rapport de police, a affirmé que Fredy Villanueva s’est alors approché de la scène en criant et a tenté de séparer son frère et le policier. L’agent Pilotte a déclaré avoir reçu un coup de pied au cours de l’altercation. Elle a alors dit à son collègue qu’elle se faisait frapper, et celui-ci a alors tiré.

- La Presse Canadienne



PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE

Tony Conte (à gauche) en compagnie de Romano Orzari (au centre) et Dino Tavarone, d’autres comédiens d’*Omertà*, dans cette photo prise en janvier 1999.

Fiction et réalité se marient

Tony Conte, le mafioso d’*Omertà*, était un client du cartel du Golfe

ANDRÉ CÉDILOT ET MARCEL LAROCHE

Le beau mafioso de la célèbre télé-série *Omertà*, Tony Conte, est sous les verrous avec quatre présumés complices, après s’être fait prendre comme un débutant, par de très bons acteurs de la police de Montréal, dans une importante transaction de cocaïne. Conte est un client du cartel du Golfe, l’une des plus grandes organisations mexicaines du trafic de drogue qui cherche à s’implanter à Montréal.

Conte, 44 ans, fait face à des accusations de complot et de trafic de drogue. Il en va de même des deux représentants du cartel mexicain, Miguel Sandoval, 40 ans, et Guillermo Tobon-Gonzalez, 39

D’après la dénonciation judiciaire, les agents secrets ont rencontré Sandoval et son acolyte pour la première fois le 16 octobre dernier dans un marché public de Montréal. Selon les procureurs au dossier, un deuxième face à face a eu lieu une semaine plus tard dans un hôtel de l’avenue du Parc. C’est à la suite de ces deux rencontres que Conte et ses deux sbires sont entrés dans le portrait, après avoir été présentés aux agents doubles comme d’éventuels acheteurs.

De 100 à 5 kg

À en croire les propos de M^e Nancy Bérubé, de la Couronne, les négociations portaient initialement sur un achat de 100 kg de cocaïne d’une valeur de plus de 2,5 mil-

lions 20 000\$ en billets de 20\$. « Conte, c’était un acheteur », a indiqué M^e Bérubé, à l’issue des comparutions, hier. En tout, durant l’enquête, la police a saisi pas moins de 250 000\$, en plus de garder intacte l’importante quantité de cocaïne propriété de l’État, exceptionnellement offerte aux trafiquants.

Des antécédents

Selon des documents de l’enquête Colisée, qui a permis de faire condamner le chef mafieux Nicolo Rizzuto et les cinq autres principaux dirigeants du clan sicilien, Anthony Riccio a été vu à quelques reprises, au cours des cinq ans de l’enquête, en compagnie de Vito Rizzuto ou de son lieutenant, Francesco Arcadi. Quant à Conte, qui s’est fait connaître dans la série *Omertà* par son personnage de Vincenzo Spadollini, il a déjà eu maille à partir avec la justice en 1984. Il s’en était tiré avec un sursis de peine et une probation d’un an. Il était représenté hier par M^e Loris Cavaliere, avocat principal du clan Rizzuto.

En plus d’avoir joué plusieurs rôles dans des films et à la télévision, Conte a été vu dans des publicités de la chaîne de restaurants Mikes. Il est le troisième comédien d’*Omertà* à se retrouver devant les tribunaux pour des affaires de stupéfiants, après Dino Tavarone et Bruno Diquinzio. « Ce genre de chose n’est pas écrit dans le curriculum vitae des comédiens », a souligné Luc Dionne, auteur de la populaire série télévisée. Il a refusé d’émettre de plus amples commentaires. « Ce n’est pas mon rôle de donner mon opinion sur cette affaire », a-t-il mentionné au cours d’un entretien téléphonique.

— Avec la collaboration de Nathaëlle Morissette

TONY CONTE AU CINÉMA :

- > **Nitro**, réalisé par Alain Desrochers
- > **La rage de l’ange**, réalisé par Dan Bigras
- > **Stealing God**, réalisé par Dave Swuz
- > **The Delicate Art of Parking**, réalisé par Trent Carlson
- > **Laura Cadieux... la suite**, réalisé par Denise Filiatrault
- > **Matroni et moi**, réalisé par Jean-Philippe Duval
- > **Nô**, réalisé par Robert Lepage
- > **Québec-Montréal**, réalisé par Ricardo Trogi

AU PETIT ÉCRAN

Virginie, Urgence, Omertà, Fortier

LE CARTEL EN BREF

Le cartel du Golfe est au cœur de la guerre des gangs qui a fait plus de 3000 morts au Mexique en 2008 pour le contrôle du trafic de drogue à destination des États-Unis. Le gouvernement mexicain a lancé une offensive antigang dans laquelle plus de 36 000 soldats et policiers ont été déployés. Craignant cette répression, les dirigeants du cartel, à l’image des narcotrafiquants colombiens, ont envoyé des représentants à Montréal pour trouver de nouvelles sources d’approvisionnement en cocaïne. D’où l’importance du coup de force de la police de Montréal, avec l’arrestation de deux de ses émissaires.

Selon toute vraisemblance, c’est Conte qui aurait fait l’achat des 5 kg de cocaïne qui lui ont été remis par les agents doubles. La vente tournait autour de 150 000 \$.

ans, ainsi que des Italo-Québécois Paul Maravita, 36 ans, et Anthony Riccio, 51 ans, dont le nom est ressorti dans la superenquête Colisée sur le clan Rizzuto. Tous ont comparu hier en Cour du Québec. Ils seront de retour au palais de justice de Montréal lundi, en vue de leur enquête sur mise en liberté.

L’enquête a commencé il y a plusieurs mois quand les policiers ont appris que les dirigeants mexicains du cartel du Golfe étaient en train d’étendre leurs tentacules à Montréal. Sans crier gare, les enquêteurs ont monté une opération d’infiltration dans le but de coïncider les redoutables narcotrafiquants étrangers. De fil en aiguille, les agents doubles ont été mis en contact avec Sandoval et son bras droit, Tobon-Gonzalez, venus du Mexique pour s’occuper des intérêts du cartel.

lions. Elle est passée à 30 kg pour finalement se conclure à 5 kg, en début de soirée mercredi, dans une chambre de l’Auberge des Gouverneurs de la Place Dupuis, rue Saint-Hubert. « Ça s’est passé au 16^e étage. On avait remarqué dans le hall un Mexicain un peu costaud qui paraissait nerveux et qui semblait faire le guet », a révélé à *La Presse* un membre du personnel qui a assisté aux arrestations.

Selon toute vraisemblance, c’est Conte qui aurait fait l’achat des 5 kg de cocaïne qui lui ont été remis par les agents doubles. La vente tournait autour de 150 000\$. Une fois la transaction conclue, Conte et les quatre autres individus ont été arrêtés. L’acteur montréalais était en possession de la rondlette somme de 200 000\$, tandis que Riccio dissimulait dans ses vête-

Au nez du Directeur de l’état civil

Fontaine a vécu sous l’identité d’un poupon mort en 1956

CHRISTIANE DESJARDINS

En l’an 2000, alors qu’il était recherché partout au Canada et même ailleurs, Paul Fontaine a pu emprunter sans problème l’identité de Jean Goyer, un enfant né à Lachine en 1955, et mort en 1956 à l’âge de 18 mois.

Le Directeur de l’état civil a délivré sans rouspéter trois actes de naissance sous ce nom, à une certaine Nancy Gagnon qui en a fait la demande en remplissant un formulaire, le 13 septembre 2000. C’est ce qui se dégage du témoignage que Jean-François Pothier, employé du bureau du Directeur de l’état civil, a rendu, hier, au procès de Paul Fontaine.

M. Pothier a expliqué qu’en 2000, les règles étaient beaucoup moins sévères qu’aujourd’hui. Ça ne prenait pas de cartes d’identité, n’importe qui pouvait avoir n’importe quoi. Avec les événements du 11 septembre 2001, les règles ont été modifiées et resserrées. Il a aussi signalé qu’en 2000, le système informatique ne permettait pas de faire des recoupements, par exemple avec les décès. Le système a été en mesure de

faire ces recoupements seulement à partir de 2003.

Trois actes pour 100 \$

Le 14 septembre 2000, donc le lendemain de sa demande, Nancy Gagnon (on ignore son lien avec Fontaine pour le moment) est passée au comptoir du Directeur de l’état civil et a pris livraison des trois actes de naissance demandés la veille. Elle avait payé un peu plus de 100\$ pour les trois copies, incluant les frais pour service accéléré. Quand il a été arrêté en mai 2004, Fontaine vivait sous cette identité de Jean Goyer, né le 23 mars 1955.

Hier, les parties ont fait des admissions, ce qui a permis d’éliminer sept témoins. Le procès reprendra lundi. Rappelons que Fontaine est accusé de meurtre prémédité relativement à la mort du gardien de prison Pierre Rondeau. Celui-ci a été abattu d’une rafale de mitraillette, alors qu’il était au volant d’un fourgon cellulaire, le matin du 8 septembre 1997. La Couronne prétend que Fontaine, maintenant âgé de 40 ans, est un des deux tireurs.



L'ACTUALITÉ 2008 EN CARICATURES!

André-Philippe Côté

De tous les... **CÔTÉ 2008**



Sous la plume d'André-Philippe Côté, l'un des caricaturistes les plus en vue au Québec, revivez l'actualité de l'année 2008 avec plus de 125 caricatures, dont 25 inédites!

Les Éditions **LA PRESSE**

Offert en librairie et sur librairie.cyberpresse.ca

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

À leur insu, des entreprises collaborent avec le crime organisé

CAROLINE TOUZIN

QUÉBEC — Le plus souvent à leur insu, des entreprises pharmaceutiques et chimiques canadiennes vendent au crime organisé les ingrédients essentiels à la fabrication de drogues de synthèse. La Gendarmerie royale du Canada (GRC) a rappelé aux représentants de cette industrie l'importance de dénoncer les achats suspects de leurs produits à la Conférence sur le détournement de produits précurseurs et chimiques qui s'est terminée hier à Québec. Pour fabriquer des méthamphétamines et de l'ecstasy, les criminels ont besoin d'ingrédients «précurseurs» comme le phosphore rouge et la pseudoéphédrine. Ces produits ont un usage légal. La pseudoéphédrine sert à fabriquer des décongestionnants, entre autres. Mais quand ils tombent entre les mauvaises mains, ils servent à faire des drogues qui font beaucoup de

ravages au pays. «Des groupes criminels ont atteint un haut niveau d'organisation pour se procurer des précurseurs. Nous devons atteindre ce niveau d'organisation pour les stopper dès les premières étapes de fabrication des drogues

« Des groupes criminels ont atteint un haut niveau d'organisation pour se procurer des précurseurs (les ingrédients essentiels à la fabrication de drogues de synthèse). »

de synthèse», a dit l'officier responsable des enquêtes criminelles pour la GRC au Québec, François Deschênes. Les criminels multiplient les intermédiaires pour que les entreprises légales perdent la trace de leur produit. Une importante entreprise pharmaceutique québécoise en a récemment été victime. La

GRC a refusé de la nommer, mais a dévoilé ce cas pour conscientiser son auditoire. L'entreprise québécoise fabrique un médicament contenant deux fois plus de pseudoéphédrine (120 mg par pilule) que les autres médica-

policier s'est rendu compte que la pharmacie de l'Ouest canadien revendait ensuite illégalement le produit via l'internet aux États-Unis. «La compagnie québécoise ignorait que son produit était revendu aux États-Unis. Elle aurait pu se faire mettre à l'amende. On peut aussi se poser de sérieuses questions sur l'utilisation du produit une fois exporté quand on sait que la pseudoéphédrine sert à fabriquer la méthamphétamine», a indiqué le caporal Raymond Martel de la GRC. Pour éviter des problèmes à ses membres, l'Association canadienne des distributeurs de produits chimiques collabore avec la GRC. Il y a cinq mois, une entreprise membre a eu des doutes sur une transaction avec un homme d'affaires de Montréal, a raconté à La Presse la présidente de cette association, Cathy Campbell. Le Montréalais

ments du genre. Son médicament est ensuite distribué par une autre compagnie dans tout le Canada. Or, une seule pharmacie en Colombie-Britannique s'est mise à acheter le quart de sa distribution annuelle. La popularité soudaine de son produit a allumé un voyant rouge chez l'entreprise québécoise. Cette dernière a averti la GRC. Le corps



PHOTO AP



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Une querelle d'amoureuses a mené à la destruction totale de cette maison de Saint-Colomban.

Une rupture mène au drame

HUGO MEUNIER

Une rupture amoureuse entre deux femmes expliquerait une agression au couteau suivie du violent incendie qui a ravagé une résidence de Saint-Colomban, près de Saint-Jérôme hier matin. L'une des femmes a gravement été incommodée par la fumée. Les policiers tenteront de démêler cette sombre histoire impliquant un couple de femmes, qui a partagé plusieurs années un toit dans la rue Au-Bois-Dormant. Âgées d'une quarantaine d'années, elles avaient rompu en septembre dernier. Vers 10h20, les policiers de Mirabel ont reçu l'appel du frère d'une des femmes qui vivait désormais seule. Le frère se disait inquiet pour sa sœur et a convaincu les policiers de se rendre chez elle. Dans l'intervalle, le frère est parvenu à retrouver sa sœur au centre hospitalier de Saint-Jérôme. «Elle a piqué ma sœur!» a aussitôt rapporté le frère aux policiers. La victime aurait subi de multiples blessures causées par un couteau ou une machette, mais on ne craint pas pour sa vie. «La femme blessée s'est rendue toute seule à l'hôpital», a précisé l'inspecteur Daniel Rivest, de la police de Mirabel. Lorsque les autorités ont débarqué dans la rue Au-Bois-Dormant, une épaisse fumée noire s'échappait de la résidence cossue. «On nous a mentionné la présence d'une personne suicidaire à l'intérieur. Les pompiers ont découvert une femme étendue près de la porte-fenêtre arrière», a expliqué Jean Lacroix, le directeur du service incendie de Saint-Colomban. «Elle bougeait, mais elle était très intoxiquée par

la fumée et la chaleur. Elle respirait faiblement», a ajouté le chef des pompiers. «Elle ne va pas bien, elle est intubée et inconsciente», a précisé l'inspecteur Rivest. Dans leurs efforts pour sauver la femme, deux policiers et un ambulancier ont été incommodés par la fumée. Même s'il est trop tôt pour tirer des conclusions, plusieurs indices pointent en direction d'un incendie d'origine criminelle, allumé par celle qui a poignardé son ancienne amie de cœur. «On a trouvé deux foyers d'incendie et nous enquêtons pour savoir s'il y avait des traces d'accélérant», a souligné le chef des pompiers. Les flammes se sont en tout cas répandues à une vitesse folle, pour finalement provoquer l'effondrement de la maison. Les enfants d'une garderie située à quelques mètres de la maison incendiée ont été évacués par précaution. Deux heures après le début du sinistre, des flammes vives s'échappaient encore du toit, de même qu'une épaisse colonne de fumée noire. En milieu d'après-midi, une pelle mécanique s'affairait à raser la maison. Selon les nombreux voisins rencontrés sur place, les deux femmes étaient discrètes, ne se mêlaient pas aux autres et s'occupaient de leurs chiens. Les rares échanges avec le voisinage se faisaient à la boîte aux lettres au bout de la rue. «Elles faisaient leurs petites affaires», a résumé un voisin. Personne ne savait d'ailleurs que les deux femmes n'habitaient plus ensemble. Le 21 septembre dernier, les policiers s'étaient présentés là pour répondre à un appel concernant une personne en détresse.

LE QUÉBEC D'ABORD

- Paul Martin raconte les moments marquants de sa carrière.
- Manifeste pour la souveraineté : les critiques fusent déjà...
- Un québécois sur les traces de Barack Obama.

98,5 fm

LA PUISSANCE DES MOTS

AVEC ISABELLE MARÉCHAL

Dimanche de 11h 05 à 12 h 28.
En rediffusion le dimanche de 17 h à 18 h 30.

Une station de radio  FORUS QUÉBEC

3583266A

VERS LA MAISON-BLANCHE



ÉCHOS DE LA CAMPAGNE JUDITH LACHAPELLE

21,7%

LE CHIFFRE DU JOUR

L'infopub d'une demi-heure de Barack Obama, diffusée mercredi soir, aurait été regardée par 21,7% des foyers américains, donc plus de 26 millions de personnes, selon l'institut Nielsen.

LA CITATION DU JOUR

« Je craignais que nos votes ne soient pas comptabilisés si je votais à l'avance. Ils ont assez de temps pour perdre ces bulletins. Et je déteste le dire, mais c'est le genre de la Floride. »

— Glynetter Prather, une Floridienne de 44 ans qui a voté pour Barack Obama.



L'ENGAGEMENT DU JOUR

Rien n'est écarté pour inciter les Américains à voter. À Las Vegas, lors du vote par anticipation, des électeurs ont pu voter entre deux machines à sous dans un supermarché. En Californie, des bureaux de vote offraient le service au volant. À Cleveland, une Église a servi du poulet frit aux électeurs venus du bureau de vote voisin. Le vote par anticipation serait en hausse de 10% cette année, selon des estimations publiées hier dans le *New York Times*.

LE CONTRÔLE DU CONGRÈS EN JEU

Les républicains menacés par une vague démocrate



LOS ANGELES — Valdecir Perez a toujours voté républicain. Cette année, les choses sont différentes.

« J'en ai jusque-là des républicains, dit l'homme de 54 ans, propriétaire d'une entreprise d'électricité à Bakersfield, au nord de Los Angeles. Ils sont incapables de finir la guerre en Irak. Ils nous mènent tout droit dans une récession. Ils sont vraiment incompétents. »

Le 4 novembre, M. Perez entend Voter pour tous les candidats démocrates. « Sénat, Chambre des représentants, Maison-Blanche, peu importe... Je ne veux plus voir un républicain dans le portrait. »

Ce discours, de plus en plus répandu cette année, menace non seulement la candidature de John McCain, mais aussi celles des centaines de candidats du Congrès qui font face à l'électorat. Trente-cinq sièges du Sénat sont en jeu le 4 novembre, de même que les 435 sièges de la Chambre des représentants (voir autre texte).

Kevin McCarthy, républicain de Bakersfield élu à la Chambre des représentants, estime que son parti essuiera des pertes. « Nous ne jouons pas à l'offensive. Nous sommes défensifs », a-t-il récemment expliqué.

Selon lui, l'impopularité du président Bush nuit aux chances des républicains qui font campagne cette année. « Nous n'avons pas le vent dans le dos. Nous avons le vent en pleine figure. C'est difficile d'être un républicain. »

Cette année, plusieurs événements minent les chances de réélection des congressistes républicains. Au Minnesota, la républicaine Michele Bachmann a mis sa réélection en jeu après avoir accusé les démocrates d'être « anti-Américains »



Al Franken et Hillary Rodham Clinton

PHOTO GETTY IMAGES



Ted Stevens

PHOTO AP

dans une entrevue télé. John Warner, de Virginie, qui prend sa retraite, est pratiquement certain d'être remplacé par le démocrate Mark Warner. Norm Coleman, aussi du Minnesota, pourrait perdre son emploi au profit de son opposant, Al Franken, après avoir été sali

par un scandale d'achat de vêtements de luxe par des donateurs républicains.

Sans compter que cette semaine, Ted Stevens, sénateur de l'Alaska, a été reconnu coupable de corruption. M. Stevens, 84 ans, est en campagne pour se faire réélire.

L'a b c du Congrès

NICOLAS BÉRUBÉ

Le Congrès américain est composé de deux chambres: le Sénat et la Chambre des représentants.

Le Sénat compte 100 membres. Actuellement, les démocrates et les républicains y possèdent chacun 49 sièges. Deux sièges appartiennent à des indépendants.

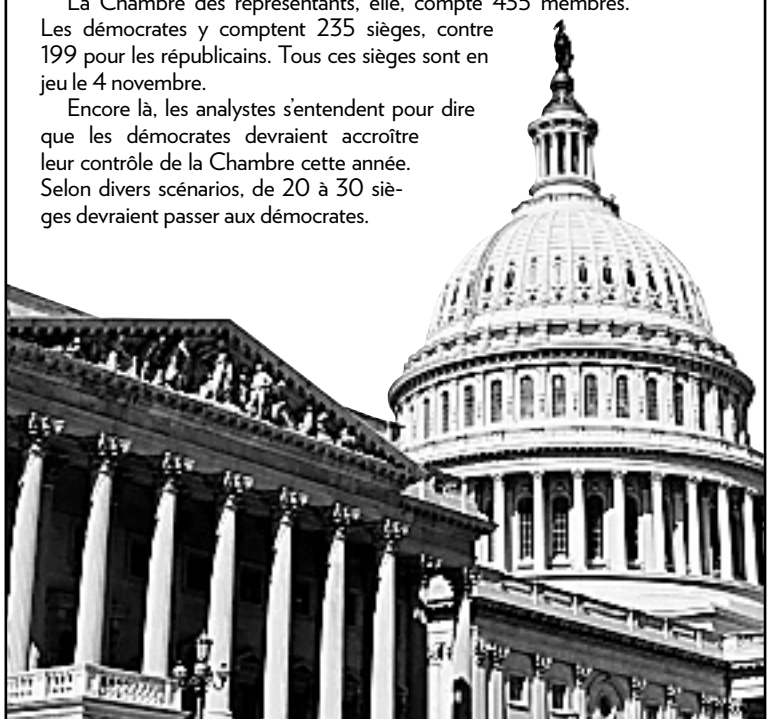
Les démocrates sont presque certains de faire des gains au Sénat le 4 novembre. La question est de savoir s'ils réussiront à atteindre le chiffre magique de 60 sièges, une majorité absolue, ce qui empêcherait les républicains de torpiller les projets de loi.

Le mandat d'un sénateur est de six ans. Tous les deux ans, le tiers des sièges (plus précisément 35 cette année) est en jeu.

La Chambre des représentants, elle, compte 435 membres.

Les démocrates y comptent 235 sièges, contre 199 pour les républicains. Tous ces sièges sont en jeu le 4 novembre.

Encore là, les analystes s'entendent pour dire que les démocrates devraient accroître leur contrôle de la Chambre cette année. Selon divers scénarios, de 20 à 30 sièges devraient passer aux démocrates.



À quelques jours du vote, les républicains font désormais preuve d'originalité pour sauver les meubles. Certains candidats omettent d'identifier leur parti dans leurs annonces publicitaires, se limitant à dire qu'ils « collaborent avec les élus de tous les partis ». D'autres évitent de s'associer à John McCain et Sarah Palin. C'est le cas du gouverneur républicain de l'Indiana, Mitch Daniels, lui-même en campagne de réélection, qui a raté les trois discours de Sarah Palin dans son État « à cause d'un conflit d'horaires ».

Les congressistes qui sentent la soupe chaude ont une nouvelle ligne d'attaque: ne laissez pas le gouvernement entre les mains des démocrates dépensiers. C'est en somme ce qu'a dit le chef des républicains au Sénat, Mitch McConnell, dans un courriel envoyé à ses partisans, cette semaine.

« Une victoire d'Obama est une réelle possibilité, écrit-il. Il est primordial que je sois réélu pour protéger les électeurs contre les hausses d'impôts et les politiques libérales que les démocrates vont essayer de faire adopter. »

Les basques d'Obama



Quand un candidat à la présidence des États-Unis est populaire et se fait élire par une forte vague, voire un raz-de-marée, il a un effet d'entraînement pour les candidats de son parti aux autres niveaux, au fédéral et dans les États.

Les Américains appellent cela le « coattails effect »: les candidats accrochés aux « basques de

la redingote » de leur aspirant présidentiel se font élire avec lui.

Selon le nombre de candidats de son parti qui « passent » ainsi la barre, le jargon politique dit même si le président élu a eu « des basques longues » ou « courtes ».

À cinq jours du scrutin de mardi, des sondages publiés hier donnent toujours au démocrate Barack Obama un net avantage sur le républicain John McCain. Le sondage *Washington Post/ABC News* le met huit points devant McCain (52% à 44%). Le baromètre quotidien Zogby lui donne sept points, celui de Rasmussen cinq. Le dernier sondage Gallup lui accorde entre cinq et sept points d'avance.

« L'effet Bradley »

Ces chiffres sont stables depuis des semaines. Répartis État par État, car ce sont les 538 voix du collège électoral qui décident, ces chiffres donnent des scénarios qui varient de 300 et plus pour Obama à au moins 265 pour McCain (la majorité requise est de 270).

Sur la base de ces chiffres, il est permis de prévoir l'élection d'Obama mardi, par un raz-de-marée même, peut-être. L'usure des républicains, les échecs de Bush, la soif de changement, le charisme d'Obama sont autant de facteurs qui justifient un tel scénario.

Mais il y a aussi « l'effet Bradley », du nom d'un

ancien candidat noir au poste de gouverneur de Californie: il menait dans les sondages, mais il a été battu. Les analystes en ont déduit que, pour ne pas paraître racistes, les gens sondés ont dit l'appuyer, mais que, dans l'intimité du vote, ils l'ont rejeté.

Cet « effet Bradley » est évalué à quelque 6 points dans les sondages, ce qui veut dire que, à cinq jours du scrutin, Obama et McCain sont peut-être plus ou moins à égalité. La victoire d'Obama n'est pas garantie mardi.

Elle l'est d'autant moins que le tandem McCain-Palin brasse bien les pulsions de l'Amérique profonde. Ni la droite religieuse

ni la droite laïque n'ont d'autre choix que de bloquer Obama. Pour cimenter les néolibéraux et les néoconservateurs derrière eux, McCain et Palin accusent aussi Obama d'être « socialiste » et de flirter avec des « terroristes ».

Si Obama est victorieux mardi, il le devra peut-être à l'envers du *coattails effect*: c'est-à-dire que l'usure républicaine et la mobilisation démocrate à la base seront si déterminantes que c'est une vague populaire qui le portera jusqu'à la Maison-Blanche – neutralisant « l'effet Bradley ». Ce serait alors un « effet de poussée » au lieu d'un « effet d'entraînement ».

LE TOUR DU GLOBE

RDCONGO
Appels et navettes

À Kinshasa hier, Louis Michel et Jendayi Frazer, émissaires d’Europe et des États-Unis, ont appelé au « dialogue » entre le Congo et le Rwanda pour régler la rébellion armée pro-rwandaïse dans l’est congolais. Mais Michel a aussi appelé la « communauté internationale » à « bouger » pour le Congo. La France cherche à convaincre l’UE d’envoyer une force « humanitaire » dans le pays. La situation humanitaire y est « catastrophique », a déclaré le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Au Canada, les Congolais se mobilisent pour une manifestation à Montréal samedi prochain, le 8 novembre. – AFP et La Presse

INDE
Attentats en série

Soixante et un morts et 300 blessés : c’est le bilan de 12 attentats qui ont ébranlé hier plusieurs départements de l’Assam, État du nord-est de l’Inde. Le carnage est attribué à une rébellion séparatiste, le Front de libération de l’Asom (ULFA), en guerre depuis 30 ans. En une heure, la capitale, Guwahati, a été la cible de six engins qui ont tué 31 personnes. Trois autres départements ont été visés, avec 30 morts. – AFP

IRAK
Prisons secrètes

Un député irakien a affirmé, hier à Genève, qu’il existait « plus de 420 prisons secrètes » en Irak et il a demandé à l’ONU d’enquêter. Mohammad Al-Dainy, sunnite indépendant, a précisé en conférence de presse que certains de ces cachots étaient souterrains, d’autres dans des prisons officielles. La Maison-Blanche a reconnu entre-temps que l’Irak a du mal à adopter un accord sur la présence militaire américaine. Les partis irakiens se préparent pour les élections provinciales d’ici au 31 janvier. – AFP

ISRAËL
Tolérance douteuse

La Cour suprême d’Israël a autorisé la construction d’un « musée de la tolérance » sur le site d’un cimetière musulman à Jérusalem-Ouest. Le mufti de Jérusalem, cheikh Mohammad Hussein, a dénoncé « une décision grave » qui « porte atteinte aux lieux saints musulmans ». Il s’est étonné que les promoteurs aient baptisé « Musée de la tolérance » un ouvrage « dont la construction est un acte d’agression ». – AFP



Michelle Obama, l’épouse du candidat démocrate à la présidence américaine, était très à l’aise pendant son entrevue avec Jay Leno sur les ondes de NBC.

La femme du patron



MARIE-CLAUDE
LORTIE
CHRONIQUE

Avez-vous vu Michelle Obama à Jay Leno lundi soir à NBC? Vêtue d’un ensemble jaune J. Crew dont elle était fière de pouvoir dire qu’il avait été commandé sur l’internet – « Je n’ai pas le temps de faire du magasinage autrement! » –, la femme de Barack Obama était tellement à l’aise qu’on pouvait presque se demander si elle avait réellement préparé des messages-clés avec les spécialistes en communication remplissant les coulisses du Parti démocrate, comme c’est l’usage pour ce genre d’entrevue.

Elle a fait des blagues, elle a rappelé aux gens l’importance d’aller voter, elle a parlé de son mari sur le ton de la confiance – elle a conté, par exemple, qu’il lui avait apporté des fleurs pour leur anniversaire de mariage et qu’ils étaient allés manger ensemble malgré la folie de la fin de la campagne. Elle a même trouvé l’élégance de parler de sa propre frugalité vestimentaire sans assommer la colistière républicaine, Sarah Palin et sa garde-robe à 150 000\$.

Instruite, femme de tête à la fois forte et relax, M^e Obama – car elle est avocate comme son mari – en

dit long sur le genre de société que Barack Obama voit dans ses céréales quand il se lève le matin.

En fait, plus j’y pense et plus je comprends les Américains d’accorder une importance primordiale aux conjoints de leurs candidats et de leurs élus. Au temps de Géraldine Ferraro, la candidate à la vice-présidence démocrate qui a dû expliquer certaines anomalies fiscales chez son mari, et même Teresa Heinz Kerry, maintes fois critiquée pour son franc-parler, je les trouvais présomptueux de fonder les personnalités du mari et de la femme comme si leurs cerveaux étaient fusionnés.

Or, plus ça va et plus je me dis que le couple en dit long, mais dans la différence entre les deux personnalités. Car c’est dans le reflet de l’un sur l’autre qu’on peut comprendre la vision et la compréhension du monde d’un politicien.

Bref, aujourd’hui, si vous voulez découvrir le type de société qu’un candidat a en tête, regardez qui il ou elle a choisi d’épouser. Une femme qui parle? Une femme qui se tait? Une « liftée »? Une extravagante? Une amatrice

d’art? Une intello? Un col bleu?

Prenez Cindy McCain, par exemple, avec ses tenues à 300 000\$, sa très grande blondeur et son improbable tonus facial. Ne trouvez-vous pas qu’elle a l’air sortie d’un épisode de Dallas? Elle n’a pas les mégaépaulettes super années 80 de Linda Evans dans Dynasty, mais ne reflète-t-elle pas cette impression que le républicanisme de John McCain veut tirer parti d’une certaine nostalgie pour la prospérité à la Reagan?

Michelle Obama, de son côté, fait penser à Claire Huxtable, la toujours fiable mère de famille avocate du Cosby Show. Comme chez Claire, on sent la battante, on sent la coéquipière et on sent le sourire en coin de la femme qui tient son bout et qui est sur scène à part entière, quitte à faire des gaffes comme Michelle en a fait, avant de les assumer, de se corriger, et de repartir de plus belle en campagne.

En regardant M^{me} Obama faire rigoler Jay Leno à la télé l’autre soir, j’ai repensé aussi à la campagne électorale canadienne et l’étrange bâillon que le parti essaie de mettre sur Laureen Harper, la femme

du premier ministre, qui s’appelait d’ailleurs Laureen Teskey jusqu’à son arrivée au 24, Sussex.

Officiellement, on essaie de la faire passer pour une mère de famille qui consacre tout son temps à ses enfants et à la randonnée pédestre. Mais en fouillant un peu, on réalise qu’elle adore les arts, qu’elle est moins religieuse que son mari et plutôt rieuse et extravertie, qu’elle a été jusqu’à son arrivée à Ottawa une prospère chef d’entreprise et qu’elle sort sans son conjoint dans les galas de la capitale...

Bref, sa personnalité est beaucoup moins traditionnelle qu’on pourrait le croire en lisant les notes biographiques fournies par le parti.

Or, on la garde silencieuse.

Pourtant, si Laureen Teskey avait pu montrer qu’elle ne correspond pas à l’image de « red neck » pro-fusil, pro-vie, pro-prison, anticulture, que les adversaires du Parti conservateur aiment nourrir, peut-être aurait-elle marqué des points dans les zones urbaines où on craint le conservatisme social du parti de Harper.

Pourquoi, au Canada, le premier ministre choisit-il d’avoir une femme muette?

CYBERPRESSE.CA
DOSSIER
Pour en savoir plus sur la présidentielle américaine, lisez notre dossier sur cyberpresse.ca/usa2008

CONCOURS
POUR UN QUÉBEC ÉCONERGÉTIQUE

DU 2 AU 8 NOVEMBRE 2008

SEMAINE DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

www.aee.gouv.qc.ca

GAGNEZ des appareils ménagers ENERGY STAR, le remboursement de votre facture d'énergie* ou une Smart... une petite auto écolo, en participant au concours

POUR UN QUÉBEC ÉCONERGÉTIQUE

Pour participer, vous devez remplir ce coupon et le retourner à :

CONCOURS Pour un Québec éconergétique C.P. 15180, Québec (Québec) G1K 7X2 avant le 25 novembre 2008 à 9h45 ou vous inscrire en ligne à : tva.canoe.ca. Tirage le 27 novembre 2008 à 10h.

Nom : _____

Tél. (jour) : _____

Aucun achat requis, 18 ans et plus. Résidents du Québec seulement. Règlements disponibles au Réseau TVA. Valeur approx. des prix: 35 000\$. Date limite de participation: 25 novembre 2008.

*Montant maximal de 5 000\$

PARCE QUE ÇA RAPPORTE, J'AGIS MAINTENANT.

Agence de l'efficacité énergétique Québec

2008 SALON DES Vins et fromages DU QUÉBEC

présenté par **SAO**

3^e édition

Partez à la découverte des vins du Québec en hélico, en compagnie de Gaston Lepage

Courez la chance de gagner un fabuleux forfait de deux nuits pour deux personnes avec tour en hélicoptère et des certificats-cadeaux d'une valeur de plus de 1 200 \$ pour découvrir les vignobles québécois.

www.salonvinsfromages.ca 1 (888) 847-2050

Les Vignerons du Québec Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec **TVA** **LA PRESSE**

Pour participer, remplissez ce coupon et apportez-le sur le site du Complexe Desjardins ou achetez une entrée au Salon des vins et fromages.

Nom : _____ Prénom : _____ Âge : _____

Adresse : _____ App. : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél. (rés.) : () _____ Tél. (trav.) : () _____

Courriel : _____

Règlements disponibles à La Presse. Le tirage aura lieu le 2 novembre 2008. Les fac-similés sont refusés. Valeur approximative du prix: 3 000\$.

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information
André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Le Québec affaibli



apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

Plusieurs commentateurs l'ont souligné: de mémoire contemporaine, outre lors de l'éphémère règne de Joe Clark, le Québec n'a jamais été aussi faiblement représenté au gouvernement fédéral qu'au sein du cabinet formé hier par Stephen Harper. On ne peut pas s'en prendre au premier ministre; il a fait ce qu'il pouvait avec la députation que lui ont envoyée les électeurs québécois.

M. Harper a fait ce qu'il pouvait avec la députation que lui ont envoyée les Québécois.

Des 38 membres du cabinet, cinq seulement viennent du Québec (13 %), contre 40 % pour l'Ouest et 33 % pour l'Ontario. Outre Lawrence Cannon aux Affaires étrangères, aucun ministre québécois ne dirige un portefeuille de grande influence. Pire, en cette période où l'économie sera la grande priorité du gouvernement, on ne trouve aucun Québécois à la tête des ministères économiques.

Dans ce cabinet, nulle trace de «French power». Ainsi en ont décidé les Québécois, qui ont choisi d'abdiquer l'influence des décideurs pour celle des critiques.

Exception faite de ce déplorable affaiblissement du Québec, la composition du cabinet nous réjouit à plusieurs titres. Lawrence Cannon n'est pas reconnu pour son expertise en affaires internationales,

mais son expérience et sa prudence lui permettront de représenter correctement le Canada à l'étranger. Ses premières entrevues ont été rassurantes.

Comme on s'y attendait, M. Harper a gardé Jim Flaherty aux Finances. C'est une bonne décision, la situation actuelle commandait la continuité à ce poste stratégique.

L'Albertain Jim Prentice a la réputation d'être le ministre le plus solide de M. Harper. On ne peut que se réjouir de le voir nommé à l'Environnement, portefeuille crucial et complexe.

Ce conseil des ministres compte 11 femmes. Encore trop peu, mais c'est le pourcentage le plus élevé de l'histoire du gouvernement canadien. Trois nouvelles venues en politique fédérale obtiennent des postes importants, en particulier l'Inuite Leona Aglukkaq (Santé).

C'est triste à dire, mais Josée Verner et Jean-Pierre Blackburn méritent leur rétrogradation. M^{me} Verner, quelles que soient ses autres qualités, est visiblement incapable de gérer un ministère important et de défendre des décisions controversées. Sous M. Harper, son nouveau ministère, les Affaires intergouvernementales, n'a aucun poids.

M. Blackburn s'est mis à dos tout le milieu économique du Québec par une politique insensée, têtue et partisane. Il sera inoffensif au Revenu.

Le député de Mégantic-L'Érable, Christian Paradis, devient ministre des Travaux publics. Toutefois, ses responsabilités les plus importantes sont celles de lieutenant politique du Québec et de ministre responsable de Montréal.

La récente campagne électorale a montré que le Parti conservateur avait encore beaucoup à faire pour comprendre la culture politique québécoise et s'enraciner profondément dans la province. À cet égard, la tâche qui attend M. Paradis est colossale.

Le pari télé



akrol@lapresse.ca
ARIANE KROL

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a finalement rejeté la coûteuse demande des télégénéralistes, qui réclamaient des redevances comme en reçoivent les chaînes spécialisées.

C'est une bonne nouvelle pour les abonnés au câble et au satellite, qui auraient vu leur facture exploser. Sans oublier qu'une position contraire aurait injustement favorisé les groupes médiatiques qui exploitent des réseaux de télé, en leur apportant des revenus auxquels les autres n'ont pas accès.

La décision rendue hier par le CRTC devrait avoir un impact positif pour les abonnés au câble.

La décision rendue hier par le CRTC devrait avoir un impact positif pour les abonnés au câble et à la télédistribution par satellite – autrement dit, la grande majorité des foyers canadiens. Elle devrait, à terme, leur offrir plus de possibilités, autant dans la diversité des chaînes que dans les choix qu'ils peuvent faire parmi celles-ci.

Le Conseil considère par exemple que les chaînes de nouvelles générales et de sport existantes (RDI, LCN, RDS, etc.) sont assez solides pour affronter de nouveaux concurrents. Il est donc prêt à accorder de nouvelles licences, ce qui donnera plus de choix aux téléspectateurs. La même ouverture pourra se manifester pour d'autres types de chaînes, comme la musique, lorsque les aspirants diffuseurs pourront démontrer que les acteurs existants sont assez bien établis.

L'organisme de réglementation a aussi enlevé beaucoup de contraintes dans l'assemblage des fameux bouquets, ces assortiments de chaînes spécialisées que les abon-

nés peuvent ajouter à leur forfait de base. Les distributeurs comme Vidéotron ou ExpressVu ne seront plus obligés d'inclure au moins 50% de chaînes canadiennes dans chaque assortiment – une obligation qui irritait beaucoup les amateurs de chaînes étrangères.

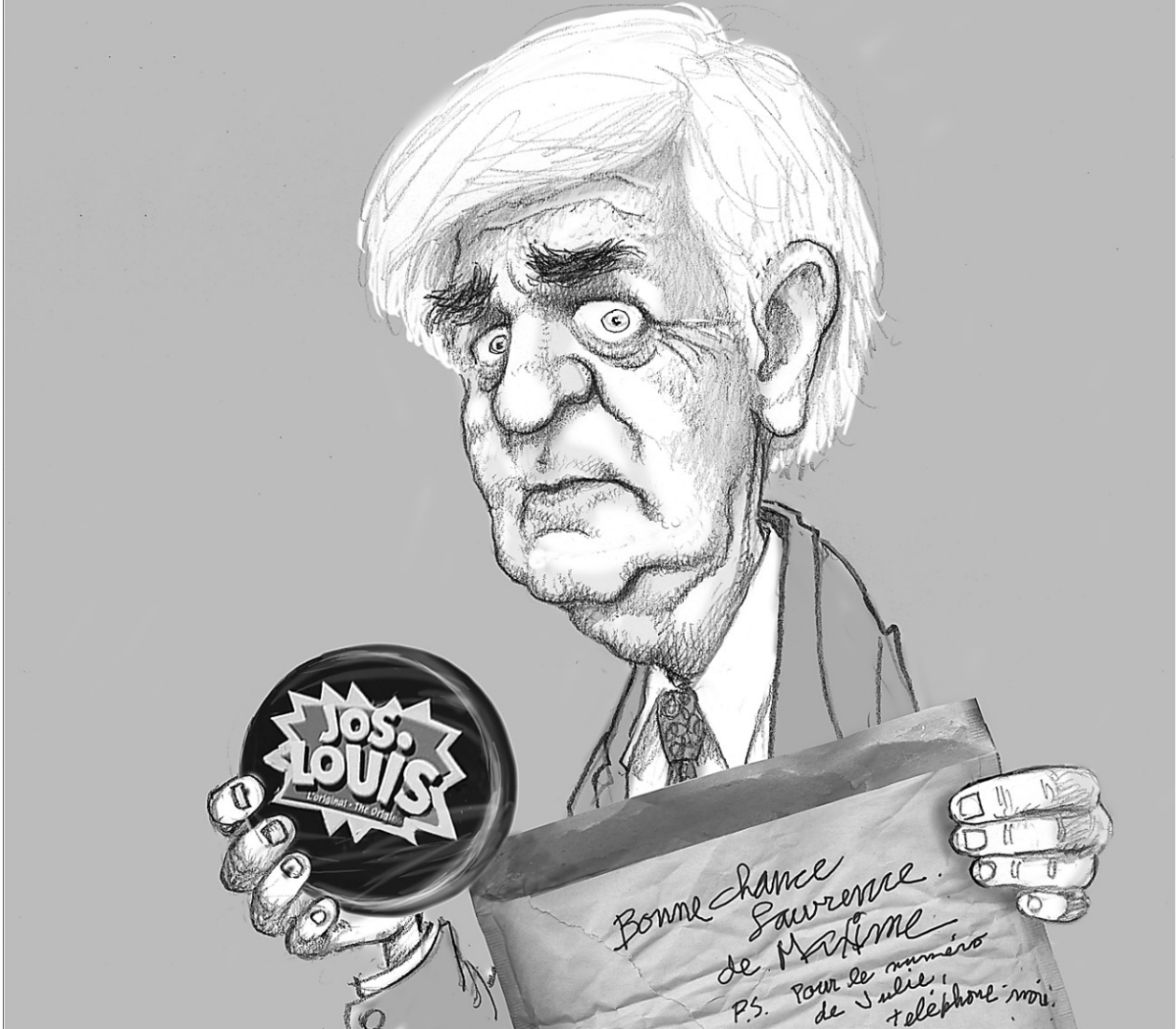
La règle du 50% s'appliquera plutôt à l'ensemble des chaînes reçues par le client. Comme le forfait de base qui leur est imposé avec tout abonnement (Radio-Canada, CBC, TVA, CTV, APTN, etc.) est déjà entièrement constitué de chaînes canadiennes, les distributeurs auront beaucoup de latitude dans la composition des forfaits. C'est à eux que les abonnés devront se plaindre si on ne leur offre pas ce qu'ils recherchent.

Les chaînes payantes et spécialisées auront aussi plus de flexibilité dans leur programmation ce qui, encore une fois, devrait profiter aux téléspectateurs. Les chaînes ont tout intérêt à utiliser cette marge de manœuvre pour bonifier leur grille, afin de fidéliser leur public et de l'accroître. Car chaque fois qu'un abonné renonce à une chaîne spécialisée, il ne réduit pas seulement l'auditoire qu'elle peut vendre aux annonceurs. Il la prive automatiquement d'une redevance mensuelle.

Évidemment, cette décision ne fera pas que des heureux. En fait, toutes les parties concernées y trouveront probablement à redire. Les généralistes seront déçus de ne pas avoir de redevances, encore plus s'ils exploitent aussi des chaînes spécialisées de nouvelles. La plupart des chaînes spécialisées vont trouver encore plus difficile de négocier avec les distributeurs. Les abonnés, eux, vont continuer à se plaindre du prix à payer pour regarder tous les canaux qui les intéressent.

Le rôle du CRTC n'est pas de faire des heureux, mais de veiller à l'équilibre de cet écosystème complexe qu'est la télédiffusion canadienne – incluant tous ceux qui vivent de la production d'émissions. Les Canadiens ont accès à bien d'autres loisirs que la télé. Si les distributeurs n'ont pas la flexibilité nécessaire pour leur proposer un menu attrayant, ils vont se désabonner en masse. Personne dans l'industrie n'en ressortirait gagnant.

Cannon aux Affaires étrangères



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

OPINION

Un agacement de plus

La profession de foi qu'auront à faire les nouveaux arrivants n'a heureusement rien de contraignant

Le texte suivant est cosigné par Daniel Weinstock, Marie McAndrew, Rachida Azdouz, Jane Jenson, Roderick MacDonald et Micheline Milot (membres du Comité conseil de la Commission Bouchard-Taylor) ainsi que Jocelyn Maclure (analyste expert de la Commission).

Comment réagir à la décision prise par le gouvernement Charest d'exiger de tout immigrant admis au Québec qu'il signe un «contrat moral» à l'effet qu'il adhère aux valeurs de la société québécoise? Nous pourrions tout simplement décider de l'ignorer. Après tout, le calcul politique qui le sous-tend est clair. À la veille du déclenchement d'élections, le parti au pouvoir a pu penser qu'un flirt avec la tendance hérouxvilloise de la société québécoise serait la condition de son obtention d'une majorité parlementaire.

Par ailleurs, la profession de foi qu'auront dorénavant à faire les nouveaux arrivants n'a heureusement rien de contraignant. Il ne s'agira pas de retourner dans leurs pays d'origine les néo-Québécois dont l'ardeur démocratique et égalitariste serait jugée lacunaire par un fonctionnaire de l'État. Bref, ce contrat représentera pour le nouvel immigrant un agacement de plus parmi les multiples obstacles administratifs et financiers que nous plaçons dans le chemin des candidats à l'immigration, un peu à l'image du serment qu'il devra porter à la Reine et à ses héritiers.

Si nous pensons qu'il faut néanmoins rappeler le gouvernement à l'ordre sur ce point, c'est que, tout anodin qu'il soit sur le plan strictement juridique, il véhicule une vision fautive et dangereuse à la fois des rapports entre les membres de la société québécoise à ses nouveaux arrivants, et de ces fameuses «valeurs québécoises» dont le gouvernement semble craindre qu'elles ne feroient pas l'objet d'une adhésion suffisante de la part des immigrants.

La faute des immigrants?

Prenons d'abord le premier point. Ce qui semble latent dans cette mesure est que, s'il y a un problème dans la société québécoise pour ce qui est de l'acceptation des valeurs d'égalité et de démocratie libérale, il se situe entièrement du côté



PHOTO LA PRESSE

Les commissaires Gérard Bouchard et Charles Taylor. Au premier plan, on reconnaît André Drouin, conseiller municipal à Hérouxville, à l'origine de la controverse.

des immigrants, les populations historiquement installées en terre québécoise étant entièrement immunisées contre toute velléité anti-démocratique ou anti-égalitariste.

Or, aucune étude sérieuse ne conforte cette hypothèse. Rien, outre le préjugé, ne donne à penser que des attitudes problématiques du point de vue de la démocratie québécoise sont plus répandues chez nos immigrants que chez les populations installées depuis longtemps.

Les enjeux de l'intégration se situent ailleurs que dans les déclarations de grands principes.

Mais qu'en est-il, réellement, de ces fameuses «valeurs»? Elles sont énoncées dans le contrat moral à un tel niveau d'abstraction qu'elles en perdent toute signification concrète. Prenons l'exemple de l'égalité des hommes et des femmes. Rien de plus facile que de donner un assentiment verbal à ce principe.

Le bât blesse lorsqu'il s'agit d'en tirer des implications concrètes. Par exemple, les Québécois de confession catholique pourraient lui donner leur

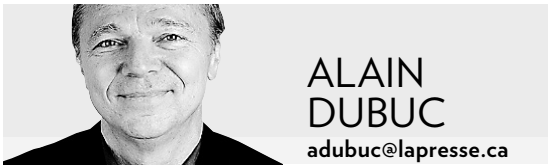
assentiment tout en continuant à exclure les femmes du clergé. D'autres pourraient penser que cette exclusion est incompatible avec le principe de l'égalité.

Bref, les valeurs affichées dans le contrat moral sont ouvertes à de multiples interprétations. Le débat entre les tenants de ces diverses interprétations représente d'ailleurs le pain et le beurre de la vie démocratique. Le gouvernement entend-il imposer une version particulière de ces valeurs à nos immigrants?

En ce cas, c'est lui, et non eux, qui court-circuitent la démocratie. Son intention est-elle plutôt d'exiger une conformité rhétorique? Il se complairait alors dans un symbolisme vide de sens, mais ô combien domageable aux relations civiques québécoises.

Si le gouvernement de Jean Charest a sincèrement l'intention d'améliorer les mécanismes par lesquels les immigrants s'intègrent à la société québécoise, il est à espérer qu'il se ravisera, car les enjeux de l'intégration se situent ailleurs que dans les déclarations de grands principes. Il renoncera à cette mesure inutile, qui donne par ailleurs une image d'un Québec frileux et paranoïaque qui voit dans ses immigrants une menace plutôt qu'un atout.

Quel « plan » pour le Québec ?



ALAIN DUBUC
adubuc@lapresse.ca

COLLABORATION SPÉCIALE

Tout indique qu'on se dirige vers une campagne électorale qui portera sur l'économie et sur les menaces qui pèsent sur le Québec. Pour l'instant, les deux partis d'opposition accusent le gouvernement Charest de ne rien faire, l'enjoignent à s'occuper d'économie et réclament qu'il dépose un plan pour lutter contre le ralentissement. C'est bien beau. Mais c'est quoi, au juste, un « plan » ?

Le point de départ de cette campagne économique sera sans doute l'énoncé que présentera mardi prochain la ministre des Finances, M^{me} Monique Jérôme-Forget, où elle fera le point sur l'état des finances publiques et de l'économie. Cette intervention devait avoir lieu hier. Si elle a été retardée, c'est sûrement, pour qu'on puisse l'enrichir et la transformer en mini-budget qui donnerait le coup d'envoi à la campagne libérale.

On peut déjà prévoir que péquistes et adéquistes trouveront ce plan insuffisant. Ce ne sera jamais assez. Jusqu'à ce que ces partis sortent de leur logique d'opposition et proposent eux aussi leur propre plan. On peut supposer que le Parti québécois, plus interventionniste, et plus porté au spectaculaire, voudra proposer une stratégie capable de frapper l'imagination. On entrera alors dans la bataille des plans. Mais de quel « plan » le Québec a-t-il besoin ?

La première difficulté, c'est le diagnostic. Qu'est ce qui attend le Québec, une crise économique, une récession ou un simple ralentissement ? Ce diagnostic déterminera le genre de solutions et la nature du plan dont le Québec aura besoin.

Le scénario le plus probable, auxquels trop de Québécois, inquiets, ne veulent pas croire, c'est que, sur une toile de fond de crise mondiale, le Québec connaisse un ralentissement qui ramènera la croissance presque à zéro à la fin de cette année et au début de la prochaine. Aucune maison de prévision importante ne prédit de récession majeure pour le Québec, même si la situation est sérieuse et préoccupante.

Mais la tentation sera grande, surtout pour l'opposition, de dramatiser la situation, comme le fait déjà M^{me} Marois en disant que « le feu est pris », et d'oublier qu'un politicien, même en campagne, doit donner l'heure juste tout en étant capable de rassurer et restaurer la confiance.

La tentation sera grande, de dramatiser la situation, comme le fait déjà M^{me} Marois en disant que « le feu est pris ».

Le second danger, qui découle du premier, c'est la tentation du colossal. Surtout quand on regarde la campagne électorale américaine où l'on injecte littéralement des centaines de milliards pour relancer une économie au point mort. Nous n'avons pas ces moyens. Et surtout, nous n'avons pas ces besoins. La situation économique québécoise ne justifie pas ce genre d'intervention massive.

D'autant plus que le gouvernement Charest a lancé, il y a un an et demi, un programme massif d'investissements en infrastructures, 13 milliards cette année, autant l'an prochain. Bien sûr, ce programme n'avait pas été conçu pour lutter contre le ralentissement. Mais le hasard a bien fait les choses. Ces investissements jouent leur rôle, et ils sont en place à temps.

Ce dont le Québec a besoin, ce sont plutôt des mesures moins spectaculaires, beaucoup plus pointues, pour contrer les méfaits du ralentissement et de la crise financière, par exemple le resserrement du crédit qui pénalise les entreprises. Ou encore éviter la perte de compétences dans les entreprises vivant des difficultés temporaires. Et surtout, la poursuite et l'intensification de mesures pour rendre l'économie plus compétitive, par exemple la formation de la main d'œuvre et l'augmentation de la productivité.

Au plan macroéconomique, le Québec, on le verra mardi, semble être capable d'éviter le déficit. Ce qui lui donne une marge de manœuvre. Mais nous sommes dans une période où un gouvernement doit dépenser, pour contrer les effets du ralentissement. Ce n'est pas le temps de tenir trop serrées les courroies de la sacoche. À condition que ces dépenses soient bien ciblées et qu'elles soient de nature temporaire pour ne pas engager l'État à tout jamais.

Nous sommes cependant dans une période d'incertitude qui impose un principe de prudence. Cela exigera en quelque sorte une stratégie à deux vitesses, pour voir les choses venir et être prêts à réagir rapidement si les conditions se détériorent. Dans ce cadre, il ne faut pas ériger en dogme le refus du déficit.

Ces débats, très techniques, laisseront rapidement en campagne électorale. Ce ne sont pas les plans eux-mêmes qui seront déterminants, mais la crédibilité des partis et la confiance qu'inspirent les chefs. Cela se ramènera, en bout de ligne, à une question de leadership.

Prestigieux, mais peu décisif

En tant que nouveau ministre des Affaires étrangères, il n'est pas assuré que Lawrence Cannon aura les coudées franches



JUSTIN MASSIE
L'auteur est doctorant à Queen's University et Chercheur associé à la Chaire de recherche du Canada en politiques étrangère et de défense canadiennes de l'UQAM.

La nomination de Lawrence Cannon comme ministre des Affaires étrangères démontre que le premier ministre Harper est conscient de l'importance des dossiers que devra gérer le nouveau ministre, mais également que sa formation souffre de son peu de profondeur, notamment au Québec.

Avec la rétrogradation de Josée Verner et de Jean-Pierre Blackburn, le manque d'expérience de Christian Paradis et de Denis Lebel et la mise à l'écart de Maxime Bernier, aucun autre Québécois ne pouvait occuper un poste aussi prestigieux au sein du gouvernement Harper.

M. Cannon possède une certaine expérience en matière d'affaires internationales, surtout au plan commercial. Il a également prit part au sommet de la Francophonie à Québec. Force est de constater qu'il n'a pas la trempe d'anciens ministres des Affaires étrangères, tels Joe Clark, Lloyd Axworthy, John Manley et Bill Graham.

Si Barak Obama remporte l'élection présidentielle, Ottawa pourrait devoir réviser sa position sur les changements climatiques, s'assurer que l'ALENA ne soit pas rouvert et rapatrier Omar Khadr.

Les conservateurs ne disposent tout simplement pas de députés forts et expérimentés en diplomatie internationale. Au manque d'expérience s'ajoute le style centralisateur du premier ministre, lequel permet peu d'autonomie, d'initiative et de droit de parole de la part de ses ministres. En ce sens, Stephen Harper agit pratiquement comme s'il était lui-même ministre des Affaires étrangères.

Cette situation est symptomatique d'un double phénomène en politique étrangère canadienne. D'abord, le ministère des Affaires étrangères vit une crise d'identité et de rôle avec, d'une part, la concentration de la prise de décision au bureau du premier ministre et au Conseil



Lawrence Cannon aura de multiples occasions de démontrer le leadership international du Canada, pour autant qu'il soit libre de le faire.

privé et avec, d'autre part, l'internationalisation des dossiers de plusieurs autres ministères. De plus, son rôle de coordination des relations extérieures, en Afghanistan par exemple, semble de fait chimérique. S'il demeure prestigieux, ce Ministère n'exerce plus de leadership en matière d'affaires internationales.

Il y a une occasion unique pour le nouveau ministre des Affaires étrangères de poursuivre le travail amorcé par David Emerson afin d'insuffler un peu de réalisme à la politique canadienne vis-à-vis de Beijing.

Enfin, deux grands enjeux domineront l'attention du nouveau ministre: l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle administration américaine et la guerre en Afghanistan. Si Barak Obama remporte l'élection présidentielle la semaine prochaine, le gouvernement canadien pourrait devoir réviser sa position sur les changements climatiques, s'assurer que l'ALENA ne soit pas rouvert et rapatrier Omar Khadr de Guantánamo.

Le Canada devra également justifier le retrait militaire canadien de Kandahar, prévu pour décembre 2011, alors que ses alliés sont en faveur d'une nouvelle stratégie diplomatico-stratégique, laquelle ne peut qu'être discréditée par la défection prématurée du Canada. Enfin, Ottawa devra éventuellement se positionner au sujet des incursions militaires américaines au Pakistan, en Syrie et peut-être ailleurs au Moyen-Orient.

Le ministre Cannon aura donc de multiples occasions de s'illustrer et de démontrer le leadership international du Canada, pour autant qu'il soit libre de le faire.

FORUM@LAPRESSE.CA

Le coût du Bloc

Stephen Harper a présenté hier son nouveau cabinet à la population canadienne. Le nouveau cabinet Harper est composé de 38 ministres, mais seulement cinq proviennent du Québec. Cela veut dire que la Belle Province va être sous-représentée dans le conseil des ministres du gouvernement conservateur. Sans compter que la perte de Michael Fortier va faire très mal parce que celui-ci aurait été le lieutenant politique de Stephen Harper au Québec, un excellent ministre fédéral et un grand défenseur des intérêts de la métropole montréalaise. Le 14 octobre dernier, les Québécois ont voté massivement pour le Bloc québécois et ils en payent le prix maintenant.

Simon Leduc

Reproches mérités

Les frasques de M^{me} Lise Thibault sont dans la continuité du scandale des commandites, de l'affaire Norbourg et autres événements où, finalement, les sanctions imposées sont bien minces. Ce qui distingue M^{me} Thibault, c'est que cette dernière était déjà grassement rémunérée, logée et nourrie par les contribuables. Tous ces privilèges afin d'occuper un poste strictement honorifique, auquel la grande majorité des Québécois ne croient pas et dont ils pourraient se passer facilement. Mais le pire est que cette femme, parce qu'elle devait utiliser un fauteuil roulant pour se déplacer, a gagné la confiance des gens âgés, handicapés, malades et démunis financièrement qui voyaient en elle une battante devant l'adversité. Vous n'aviez, madame, aucun droit de décevoir ces gens qui avaient trouvé en vous un modèle. De ce fait, vous méritez



PHOTO LA PRESSE CANADIENNE
L'ex-lieutenant-gouverneur du Québec, Lise Thibault.

amplement les reproches publics qui s'abattent sur vous et les conséquences qui en découleront.

Jean Chenay
Montréal

Abus royaux

Rien ne peut justifier de se servir de sa responsabilité protocolaire pour abuser sans vergogne de l'argent des citoyens. En d'autres temps et sous d'autres cieux, tout cela aurait fini par déclencher une révolution populaire. Ce n'est pas parce qu'elle pouvait jouer constamment sur deux tableaux que Lise Thibault va s'en sortir blanchie. Si la royauté et ses proches subalternes abusent de leurs titres et de leur prétendu pouvoir, il y aura une conséquence bien plus grave qu'un remboursement partiel de cette débauche royale: le mépris et la colère à peine retenue des citoyens abusés. M^{me}

Thibault, quittez au plus vite cet orgueil protocolaire!

Jacques Léger
Montréal

Oui des élections et vite!

Croyez-vous vraiment que le PQ et l'ADQ feront une trêve pour permettre à M. Charest de doter le Québec d'un plan d'action économique? Vous rêvez? Bien au contraire, meilleures seront les mesures avancées par M. Charest, pire sera l'opposition. L'obstruction péki-adéquate est le pire ennemi de notre relance économique! Ni le PQ, ni l'ADQ n'ont avantage à donner de chance à M. Charest de bien servir les citoyens. Ils ne veulent pas d'élection maintenant, mais en souhaitent dans quelques semaines! Quoi encore? Ils ne recommenceront à critiquer que dans quelques semaines? Voyons donc! Un chaousin avec ça? Vite un gouvernement majoritaire au Québec!

Lucien Paquet
L'Ancienne-Lorette

Décidez-vous, M. Charest

M. Charest, l'économie vous préoccupe ou non? Si je comprends bien, on va en élection pour avoir un gouvernement fort face à la situation économique mondiale. Pourtant, vous vous retirez de l'importante mission économique en Chine. Rien de moins. De plus, M. Harper convoque ses premiers ministres provinciaux pour discuter stratégie économique. Vous, vous serez en pleine campagne électorale donc, non disponible. Puisque l'on parle d'économie, expliquez-moi votre calcul?

Lyse Deslauriers
Laval-Des-Rapides

AILES
LES AILES DE LA MODE

LA PLUS GRANDE VENTE DE LA SAISON!

Aux Ailes de la Mode nous préparons le plus grand événement de la saison avec une vente incroyable à 1\$. Pour 2 jours seulement, lorsque vous achetez un article, vous recevez un second article, de valeur égale ou moindre, pour seulement 1\$. Jamais auparavant les vêtements aux tendances actuelles n'auront été aussi accessibles et à des prix aussi modiques. D'énormes quantités de vêtements mode pour femmes, hommes, garçons doivent être écoulés afin de faire place à de nouveaux arrivages!

**Faites de la place à votre agenda!
A ne pas manquer!**

Pour les **2 prochains jours seulement**. Lorsque vous achetez un article, obtenez le second pour 1\$. À chacun son goût, à chacun son style parmi nos collections de jeans pour femmes et hommes, chandails, robes, chemises, chandails avec capuchon, babydolls, robes chandails, leggings, vêtements juniors pour garçons et plus encore! Vous le voulez, vous l'avez!

Dans tous nos magasins • 2 jours seulement!

**DANS TOUT
LE MAGASIN!**

Des exceptions peuvent s'appliquer: vêtements d'extérieur, habits pour hommes et vêtements de designers.

**ACHETEZ-EN
UN OBTENEZ
LE SECOND**



Aussi disponible au



Place Versailles
Carrefour Angrignon
Quartier DIX30
Galeries Joliette

Centre-Ville MONTREAL 677 Ste-Catherine Ouest • **Carrefour Laval** LAVAL
Mail Champlain BROSSARD • **Place Sainte-Foy** SAINT-FOY